



REVUE  
DU CONSEIL  
REGIONAL  
DE L'ORDRE  
DES  
ARCHITECTES  
N° 62  
Décembre 2013  
6 €  
ISSN : 1240-2486

CLERMONT-FERRAND

**Zinc sur avenue  
pour la Carsat**

LE PUY-EN-VELAY

**Musée du Puy :  
au bonheur  
des fouilles**



DOSSIER

**Les mairies :  
nouvelles normes,  
nouvelles formes**

Bruno Reyne , réélu président du Conseil régional de l'Ordre des architectes d'Auvergne



rendre  
**sonore** ou  
**inaudible**  
le cadre de vie

**mettre en son**  
le lieu

concevoir  
**l'acoustique**  
de **l'habiter**

acoustique  
**AGNA**  
gérard Noël & associés

**Bureau d'étude** en acoustique  
architecturale, environnementale  
et industrielle,  
**mesures,**  
**conseils,**  
**conception,**  
**expertise.**

[www.acoustique-agna.com](http://www.acoustique-agna.com)

Tél. : 09 77 53 35 11

**Nicolas Lounis**

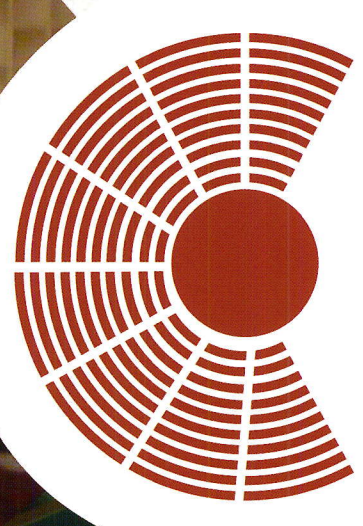
16, rue de Strasbourg  
63000 Clermont-Ferrand

17, rue des Suisses  
75014 Paris

Logements BBC Zac Tremonteix, Clermont-Ferrand

Comptoir des sons - Clermont-Ferrand

Piscine Bort les Orgues





# 5

## conseil de l'ordre

- Formation : Sept sessions au programme d'Auvergne Archiform'
- Appel à solidarité pour un étudiant syrien à l'ENSACF
- Conseil de l'Ordre : Bruno Reyne réélu président
- Disparition de Jean-Claude Marquet

# 6

## maison de l'archi

- Balade à Pantin les 17 et 18 janvier
- Voyage d'étude 2014 à Marseille
- Archi&toile en décembre

# 7

## point de vue

- Quand l'agriculture se construit en ville

# 8

## actualités-brèves

- Charroux (Allier) : Un jeu de boîtes à l'envi
- Histoire d'une rénovation À 40 ans, la patinoire de Clermont efface ses rides
- Clermont-Ferrand, Le CNFPT s'agrandit : Le contraste de la pierre et de l'acier
- Clermont-Ferrand : L'Opéra-théâtre rajeunit d'un siècle
- Cantal : Pour un "cluster d'excellence" de l'éco-construction bois
- Clermont-Ferrand : Zinc sur avenue pour la Carsat
- Manzat (Puy-de-Dôme) : Zinc sur rue pour la communauté de communes

La revue du

Conseil

régional

de l'Ordre

des

Architectes

d'Auvergne

[www.archi-auvergne.org](http://www.archi-auvergne.org)

[ordre@archi-auvergne.org](mailto:ordre@archi-auvergne.org)

Edition :  
Ordre des Architectes  
Région Auvergne,  
40 bd Charles-  
de-Gaulle  
63000  
Clermont-Ferrand.  
Tél. 04 73 93 17 84  
Fax. 04 73 93 17 22  
[www.archi-auvergne.org](http://www.archi-auvergne.org)  
[ordre@archi-auvergne.org](mailto:ordre@archi-auvergne.org)  
Directeur  
de la publication :  
Bruno Reyne  
Rédacteur en chef :  
Roland Ondet  
Comité de rédaction :  
Jean-Claude Collet/  
Christine Descœur/  
Claude Maitrias/  
Anne Montrieul/  
Claire Serin-De Castro.

Conception-réalisation :  
De Bussac  
Créations imprimées  
IMPRIM'VERT®  
[www.groupe-drouin.fr](http://www.groupe-drouin.fr)  
Avec la participation  
de Vice Versa pour la  
réalisation graphique,  
de Denis Couderc,  
et Michel Renaud  
pour la rédaction  
Photos :  
Christophe Camus  
(sauf mention contraire)  
Publicité :  
De Bussac /  
Frédéric Baudonnat  
06 13 63 13 74  
Dépôt légal :  
4<sup>e</sup> trimestre 2013  
ISSN : 1240-2486



Photo : Christophe Camus

## sommaire

N° 62

Décembre 2013

Prix au numéro :

6 €.

Abonnement :

15 €.

Photo de couverture :

Clermont-Ferrand  
Zinc sur avenue  
pour la Carsat  
Photo : Christophe Camus

Vignette :

Bruno Reyne,  
réélu président.  
Photo : Christian Caignon

# 17

## dossier

### Les mairies : nouvelles normes, nouvelles formes

- Beaumont : L'hôtel s'étend dans le paysage urbain
- La loi de 2005
- Entretien avec François Roguet, maire et architecte : "L'architecte doit stimuler son maître d'ouvrage"
- Entretien avec Guilhem Teste, ingénieur, responsable d'opérations au bureau de contrôle Véritas : "Tout le talent de l'architecte..."
- Entretien avec Fernando Viana, gérant du bureau d'études Betalm La réglementation thermique : des normes de plus en plus rigoureuses
- Vergongheon : De briques et de blocs
- Arpajon : La mairie prend place
- Chamalières : L'ancien château devient accessible
- Corent : Une image identitaire
- Saint-Jacques d'Ambur : Quand l'avenir de la commune passe par une nouvelle mairie
- Saint-Beauzire : La mairie entre en scène
- Tauves : La mise aux normes du bâtiment
- Montpensier : Une mairie en "renaissance"

- Saint-Floret (Puy-de-Dôme) : reçoit les "Rubans Du Patrimoine"
- Clermont-Ferrand : L'école maternelle Daniel-Fousson, La porte d'entrée de l'éco-quartier de Champratel
- Extension de l'ISIMA : Le choix du matériau pour marquer la différence

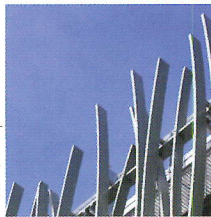


Photo : Christophe Camus

# 13

## Clin d'œil

Bilan

# 13

## livre

Habiter la démocratie

# 14

## actualités

Au bonheur des fouilles

Le nouveau musée de Saint-Jacques de Compostelle au Puy-en-Velay (Haute-Loire)

# 25

## savoir-faire

Le béton de chanvre permet aux murs de respirer

# 26

## observatoire

- L'observatoire des concours dans la région Auvergne
- Carnet

### ne vieille maison

deux toits en fibro amianté  
trois projets quatre mois après  
une extension de solides fondations  
**un jardin joliment exposé**  
un Grenelle deux une rénovation énergétique  
une écoconditionnalité  
des travaux bien pensés  
sept perspectives huit croquis neuf détails  
trois tva bien déboussolées  
un fauteuil sur un plan incliné  
six pompiers à cheval sur des principes de sécurité  
**un architecte courageux**  
des aléas de sismicité trop modérés

une zone inondable  
des fournisseurs de gaz et d'électricité un poêle à bois  
une régulation automatique  
un label haute qualité  
trois RT en train de changer  
des études prestement menées  
**un chat sur un canapé**  
**un architecte vertueux**  
deux acoustiques cinq sonorités un silence marqué

## e n j e u

### Réglementaire

(librement inspiré de  
« Inventaire » de Jacques Prévert  
tiré du recueil « Paroles » 1946)



un ingénieur en train d'étudier  
un plan de retrait un terrain sondé pollué  
deux contrôleurs dix assureurs rassurés  
un banquier **une fleur**  
un PLU une DDT et un conseiller  
un contrôle de légalité des études toujours aussi pressées  
**un chantier**  
des intempéries un calendrier une ZPPAUP  
un site inscrit UNESCO SEVESO ICPE une ligne à haute tension  
un projet remanié un programme inchangé  
le CSTB et tous les DTU ensemble avec AFNOR  
**un lit une lumière et un espace brillamment éclairé**  
**un architecte persévérant**  
une équipe de maîtrise d'œuvre des honoraires des délais  
un très beau projet douze entreprises  
une réception un joli ruban une paire de ciseaux  
et...  
**un architecte tout simplement**

Parfois le mieux est l'ennemi du bien

Bruno Reyne,  
Président de l'Ordre des Architectes



**SOL SOLUTION**  
GÉOTECHNIQUE - RÉSEAUX  
L'INNOVATION SUR DE SOLIDES APPUIS

## Etudes géotechniques

Norme NF P 94-500



**SOL SOLUTION**  
ZA des Portes de Riom Nord - BP 178 - 63 204 RIOM cedex  
Tel : 04 73 64 74 84 - Fax : 04 73 64 74 80  
Email : contact@sol-solution.com - Site web : www.sol-solution.com

**SOL SOLUTION**

Pour vos  
Totems - Banderoles - Décors de véhicules  
Enseignes - panneaux  
Stands - PLV - Signalétique - ...


## Signalez-vous!

Avec **GDAO**



Tél. 04 73 62 62 69 - Fax 04 73 62 65 11 - www.gdao.fr - gdao@gdao.fr  
Les Pérouses - 6540 Romagnat

www.louisgeneste.com



**LOUIS GENESTE**  
Officier en la matière

30, rue Gutenberg - Clermont-Fd  
t. 04 73 98 50 70

# Formation Sept sessions au programme d'Auvergne Archiform'

**Auvergne Archiform', le centre de formation professionnelle créé par l'Ordre régional des architectes, propose ses premières sessions à partir de novembre et jusqu'au mois de février 2014 :**

- les **12-13 décembre** à Clermont (Maison du bois et de la forêt) : Construction bois, l'essentiel, deux sessions de deux jours en partenariat avec Auvergne Promobois. 850 € HT pour les adhérents de chacune des deux structures.
- les **18 et 19 décembre** à Clermont (à l'Ordre) : L'accessibilité des ERP aux personnes handicapées, en partenariat avec le CFAA, 400 € HT (demi-tarif architectes inscrits depuis moins de 2 ans).
- le **20 décembre** à Clermont (à l'Ordre) : L'accessibilité des espaces publics aux personnes handicapées, en partenariat avec le CFAA, 200 € HT (demi-tarif architectes inscrits depuis moins de 2 ans).
- les **11, 12 et 13 février 2014** à Clermont (à l'Ordre des architectes) : Mieux se connaître pour mieux communiquer, et mieux se vendre, 400 € HT (demi-tarif architectes inscrits depuis moins de 2 ans).

**Pour tout renseignement complémentaire, courriel : auvergnearchiform@yahoo.fr**

## Appel à solidarité pour un étudiant syrien à l'ENSACF

Maen Jamoor est un étudiant syrien en architecture, qui a rejoint la France avec le soutien des autorités gouvernementales. Il vient d'intégrer la 3<sup>e</sup> année du cycle de licence à l'ENSACF, mais se trouve dans une situation très précaire. La direction de l'École s'emploie à l'améliorer et lance un appel en sa faveur, tant auprès de l'Ordre que de toute la profession, pour lui apporter une aide « de toutes les manières, financières, matérielles et bien sûr humaines que vous pourriez envisager. »





## Conseil de l'Ordre : Bruno Reyne réélu président

**Les élections au Conseil régional de l'Ordre des architectes se sont conclues par la réélection pour un nouveau mandat du président sortant, Bruno Reyne. Claire Serin-De Castro est également réélue vice-présidente, de même que Bernard Lion conserve ses fonctions de trésorier. Les autres membres du bureau sont Rodolphe Celiqua, précédemment vice-président et désormais secrétaire, et Joëlle Lechuga, nouvelle venue qui occupe un poste de vice-présidente dédié à la communication. Claire Serin-De Castro est, elle, en charge des questions juridiques. Tous les membres du bureau sont architectes dans le Puy-de-Dôme.**



Les nouveaux conseillers élus sont Michel Mouraire (63), Daniëlle Gil (63), Franco Pontes (63), Philippe Chevaleyras (63), Carole Porté (63) et Flavien Bonnicel (63). Ils rejoignent les conseillers sortants Gilles Alexandre (03), José-Javier Andiano (63), Jean-Pierre Juillard (15), Dominique Lerner (03), Olivier Ouvry (63) et Olivier Rouyer (63).

À l'aube de ce nouveau mandat, Bruno Reyne souligne le souhait de *"finaliser ce qui est bien commencé mais pas encore terminé : le projet d'installation de l'Ordre dans de nouveaux locaux, la réorganisation des tâches des trois salariées de l'Ordre, et aussi la mise en place d'une "charte de bonnes pratiques" entre la mairie de Clermont-Ferrand, maître d'ouvrage public, et la maîtrise d'œuvre privée."*

Quant au déménagement de l'Ordre, il est bien engagé puisque un compromis de vente a été passé en vue d'acquérir, dans la rue Colbert, près de la place de Jaude, des locaux de 350 m<sup>2</sup> en rez-de-chaussée autrefois occupés par l'agence d'architecture de Valentin Vigneron, locaux bien plus conformes aux exigences d'accessibilité et de sécurité incendie que le siège actuel.



### Disparition Jean-Claude Marquet

Débutant sa carrière d'architecte en 1973 à Clermont-Ferrand, Jean-Claude Marquet reprit le flambeau de l'agence paternelle. Sa vie professionnelle se poursuivit ensuite à travers plusieurs autres structures. En 1991, il crée l'agence BCM avec André Bosser et Claude Chavarot, devenue à la disparition de ce dernier Bosser-Marquet et associés ; en 2010, il fonde *Seconde nature* avec Gil Odoul. En quarante ans de carrière, Jean-Claude Marquet aura doté le paysage auvergnat de nombreuses œuvres aux lignes contemporaines, publiques et privées, de la préfecture de région à la Maison des Beaumontois, en passant très souvent par le logement, qu'il se nomme logement social ou maison individuelle. « Pour lui, un architecte devait être "complet", pouvoir tout construire », évoque son dernier associé. Décédé le 27 août à l'âge de 69 ans, Jean-Claude Marquet laisse, outre le souvenir d'un professionnel apprécié, celui d'un homme de qualité, chaleureux et d'une grande sensibilité.

Auvergne Architectures adresse à sa famille et ses proches toutes ses condoléances.



# Un pôle culturel local ouvert à tous les publics : la Maison de l'architecture Auvergne

maison  
de l'architecture



Auvergne

## Bulletin d'adhésion 2014

Prénom et Nom.....

Dénomination.....

Adresse.....

Tél..... mail.....

### Souhaite adhérer à l'association :

- A titre individuel.....40 euros
- En tant que personne morale.....400 euros
- Étudiant et demandeur d'emploi ....10 euros
- Membre bienfaiteur ..... euros

### Bulletin à retourner à :

Maison de L'Architecture Auvergne, 40 Boulevard Charles de Gaulle 63000 Clermont-Ferrand  
accompagné d'un chèque à l'ordre de : Architecture et Culture - Maison de L'Architecture Auvergne  
Je souhaite recevoir une facture : oui  non   
Règlement par virement bancaire à : Crédit Agricole Clermont Salins n° 16806 00100 66035924966 75

# Balade à Pantin les 17 et 18 janvier

On peut s'inscrire jusqu'au 13 décembre pour la balade-découverte en banlieue parisienne, à Pantin, les vendredi 17 et samedi 18 janvier prochains. Le programme est consistant : visite commentée du Centre national de la Danse et spectacle du ballet Preljocaj (groupe urbain d'intervention dansée) ; autres visites : les Grands Moulins de Pantin, la galerie d'art Thaddaeus Ropac, la Maison des savoir-faire Jean-Louis Dumas (Hermès), et le chantier de la Philharmonie de Paris (sous réserve).  
Tarif adhérents de la M'aA : 180 € (incluant le transport aller-retour depuis Clermont-Ferrand, les visites, le spectacle et l'hébergement en hôtel sur la base de 2 personnes par chambre et 2 repas de midi).



## Archi&toile en décembre

**Projection programmée en décembre,  
salle Georges-Conchon  
à Clermont-Ferrand (à côté  
de la Maison des Congrès), à 20 h 30 :**

**Le vendredi 13 décembre**, sur le thème Femmes Architectes, 2<sup>e</sup> volet, deux films : *Odile Decq at work*, de Martine Gonthié (2009, durée 52') : l'architecte au look d'égérie néopunk pilote son agence parisienne où les concours s'enchaînent, les bâtiments prennent forme et les idées s'échangent en chuchotant...  
*L'Art et la manière*, de Fred Fiol (2007, durée 26'), présente Manuelle Gautrand, brillante représentante de la nouvelle génération d'architectes français, censée travailler avec une "main de fer dans un gant de velours"...

# Voyage d'étude 2014 à Marseille

Le voyage d'étude du printemps 2014 mettra le cap sur Marseille, cité de démesure à l'architecture variée et généreuse. Deuxième ville de France, Marseille est capitale européenne de la culture 2013, site des 24 heures d'architecture 2014... L'accueil sera assuré par des membres de la Maison de l'Architecture et de la Ville de la région PACA. Le programme est en cours d'élaboration et sera diffusé dès que possible ; le tarif se situera aux alentours de 800 € pour 5 jours, sans doute vers la fin du mois d'avril.



**Isabelle BOURDEAU - Jean-Claude FABRE**  
*Economistes de la Construction*

*Ingénierie Financière  
et Technique de la Construction*

19, rue du Vernet - Résidence Le Parc Florentin  
Bât. D - 03200 VICHY  
Tél. 04 70 97 47 77 - Fax 04 70 31 96 10 - iftc@orange.fr



# Quand l'agriculture se construit en ville

Invité du CAUE 63 pendant le Sommet de l'élevage, Yves Chalas, sociologue et professeur à l'Institut d'urbanisme de Grenoble, se demande si les modes de vie et les formes urbaines correspondent à l'émergence de la ville nature contemporaine. Entretien.

## LE THÈME DE CETTE ANNÉE

Quels que soient les modèles urbains, la ville verte reste un véritable défi pour la ville de demain. Plus qu'un acte purement esthétique, le végétal participe à la qualité du cadre de vie : « *La nature est porteuse de sens et de symboles, et c'est une source d'inspiration.* » Comme le suggère la loi SRU, relative à la solidarité et au renouvellement urbain, et la loi Grenelle II, les collectivités expérimentent à travers les documents d'urbanisme des dispositifs fonciers innovants en faveur de l'agriculture de proximité. C'est le thème que le CAUE Puy-de-Dôme a traité, cette année, au cours de trois rencontres, dans le cadre d'un nouveau cycle d'animations, piloté par Christine Descœur et Philippe Robbe, tous deux architectes.

**Comment la ville a-t-elle évolué au cours de ces dernières décennies ? Quelles sont les grandes tendances ?**

Yves Chalas : En général, les villes s'embellissent. Mais quel type de nature souhaitent les habitants ? Veulent-ils encore des squares en restant « enfermés » dans leur quartier ou préfèrent-ils des logements encore plus grands pour recevoir leurs amis avec un peu de nature autour ? A partir des années 80, les possibilités de se développer, l'augmentation du pouvoir d'achat, leur goût pour la maison individuelle ont profondément transformé la ville, qui a tendance à englober des « morceaux » de nature.

Ils vivent aujourd'hui une « ville territoire ». Les sociétés deviennent massivement urbaines, avec un goût prononcé pour la campagne, et l'arrivée des néo-ruraux, mais elles ne recherchent pas forcément les centres ville pour habiter comme autrefois. La ville s'est considérablement distendue. Pour aller d'un endroit à l'autre, nous allons traverser des zones artisanales, longer des entrepôts, croiser des terres agricoles.

**Mais qu'entendez-vous par ville-nature ?**

C'est la constitution de ces territoires où se mêlent ville et nature, mais aussi ville et campagne, ville et agriculture, ville et paysage. La nature que j'évoque ne se réduit pas aux parcs, aux jardins ou aux espaces verts, comme dans l'urbanisme du passé. Ce n'est pas non plus l'urbanisation totale, celle de la ville étalée, ni le retour généralisé à la vie rurale. La ville-nature, selon moi, c'est concrètement l'agriculture qui devient urbaine. Les modes de vie urbains se diffusent

dans la ruralité, et par son extension même, la ville s'étend maintenant à des zones agricoles encore viables, voire à des territoires naturels couvrant de vastes pans de territoire, lesquels deviennent dès lors des morceaux de ville.

La ville-nature intègre donc des espaces ruraux ou naturels. Les opossums, en Nouvelle-Zélande, les écureuils et les renards, en France, ont pénétré jusque dans le centre des villes. Les Ardoisières d'Angers ont été prises en compte

un retour à la nature qui n'est pas un retour à la vie des champs. Il existe toujours des habitants attachés à la seule campagne et d'autres pour lesquels l'urbanité ne peut se vivre en dehors des centres ville anciens. Et d'autres qui restent urbains tout en résidant dans un environnement naturel. Que l'on se comprenne bien, la ville-nature n'est pas une ville-paysage ou une ville paysagée. C'est même l'inverse. Du coup, la nature pèse dans l'organisation du territoire urbain au même titre que les bâtiments et



Photo : Christine Descœur

par la ville qui s'est agrandie comme la petite Amazonie, à Nantes, située dans un quartier populaire. A Cournon d'Auvergne, le plan d'eau entre pleinement dans le projet urbain. Comme on le voit, la ville-nature, c'est aussi la campagne qui s'installe dans le débat de la cité.

**Nous étions habitués à ce que la monumentalité urbaine soit minérale et centrale. Or, vous dites qu'il faudra s'habituer à l'idée qu'elle peut être végétale et urbaine. Qu'entendez-vous par là ?**

J'ai repris là une expression du grand paysagiste Michel Corajoud, la nature comme nouvelle monumentalité urbaine. L'essor de la ville-nature correspond, il ne faudrait pas négliger cet aspect, au développement d'une nouvelle culture péri-urbaine caractérisée par

les équipements servent aussi à l'agrément de la ville.

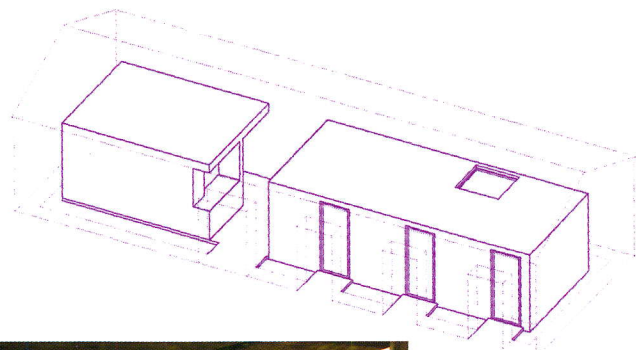
**La ville fait émerger également une nouvelle réalité, celle des vides structurants. Quels sont-ils ?**

Dans la ville, la présence centrale, et parfois monumentale de la nature constitue aussi des espaces vides, c'est-à-dire des espaces non-bâti, centraux et urbains. A partir du moment où ils se mettent à façonner et à orienter les espaces bâtis et les infrastructures routières autour d'eux, d'autant plus s'ils sont protégés, ils deviennent alors des vides structurants. Pour moi, ils représentent des puits de carbone. On ne peut intervenir sur le climat sans revenir aux circuits courts, au maraîchage, par exemple. A ce stade, les collectivités doivent établir des choix. Nous étions habitués aux équipements structurants, il va falloir s'habituer à la réalité des vides structurants.



Le concept permet de garder l'essence et le caractère traditionnel du bâtiment, tout en s'affranchissant des problèmes thermiques et du coût d'une restauration en secteur sauvegardé.

Photos : Julien Combes



CHARROUX (ALLIER)



La bâtisse existante a été transformée pour accueillir un restaurant, tout en conservant les grandes lignes de l'architecture existante.



## Un jeu de "boîtes" à l'envi

Construite sur le même principe qu'une belle halle aux grains au centre du village de Charroux, village médiéval classé, cette grange du XVII<sup>e</sup> siècle accueille aujourd'hui une crêperie. Terre battue au sol, murs de pierres enduits à la chaux et couverture en vieilles tuiles : une authenticité que les architectes devaient respecter, à la demande de l'architecte des bâtiments de France. Le principe des « boîtes dans la boîte » s'est alors imposé, « un concept permettant de conserver l'essence et le caractère traditionnel du bâtiment, tout en s'affranchissant des problèmes thermiques et du coût d'une restauration en secteur sauvegardé », rappellent-ils dans la revue d'Intérieurs (hors-série, juin 2013).

Deux volumes désolidarisés de la structure existante, constitués de portiques en pin Douglas, de contreplaqué en hêtre vernis et de grandes baies en verre sont ainsi insérés dans la grange. Le premier volume abrite la cuisine, tandis que le second accueille la salle du restaurant dans laquelle

une ouverture a été réalisée dans le plafond, dégagant une vue sur la charpente. Les murs de pierre en calcaire restent en l'état, tout comme la charpente d'origine sous laquelle les volumes se glissent presque naturellement. Dans ce projet, les architectes ont joué avec le bois, la pierre et le verre.

Seule la façade nord était percée de trois ouvertures. L'autre façade, au sud, aveugle donnait sur un jardin, face à la mairie. Une terrasse a alors été aménagée, utilisant le même sol en bois que dans la grange, permettant une unité de traitement, et quatre ouvertures ont été créées au sud pour éclairer naturellement le restaurant. En déjeunant, les clients peuvent à la fois apercevoir en partie les structures de l'ancienne grange, tout en gardant le contact avec la nature. Le parti-pris des architectes offre une nouvelle lecture du bâtiment d'origine, sans trahir son histoire.

**Architectes :** Agence Comac (Bastien Beguier – François Jaubert) (Marseille, 13)

**Maître d'ouvrage :** A l'envi (Charroux, 03)

**Montant des travaux :** 180 000 € HT

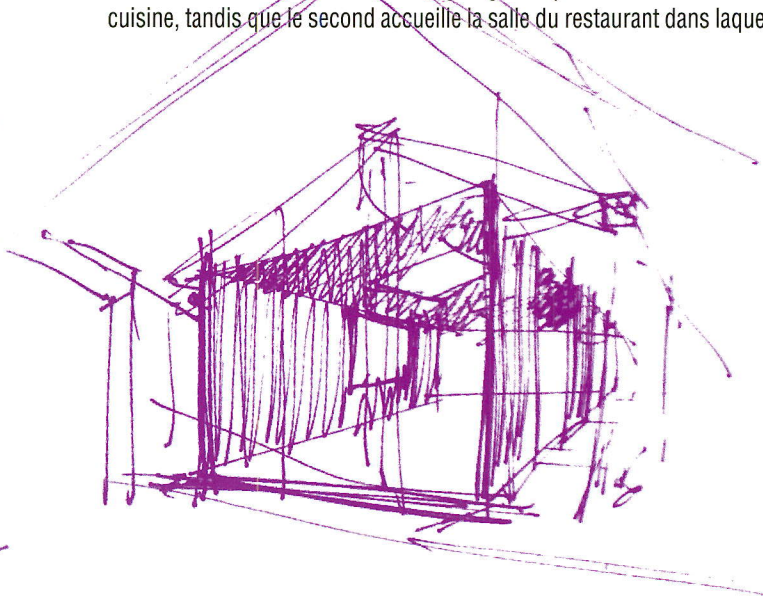


Photo : Julien Combes





# Le contraste de la pierre et de l'acier

HISTOIRE D'UNE RÉNOVATION

## A 40 ANS, LA PATINOIRE DE CLERMONT EFFACE SES RIDES

Le programme s'échelonne sur deux années. Il a fallu tout d'abord remplacer toute la machinerie produisant le froid, changer le groupe de production et agrandir les locaux techniques, pour mettre aux normes la patinoire, dans le courant de l'été 2013.

Construite en 1972, elle devait en effet substituer le gaz actuel à effet de serre par de l'ammoniac, avant l'automne prochain. Une obligation légale, mais aussi l'opportunité, à la faveur de ces travaux,

**Architectes :** CHM Architectes (Clermont-Ferrand, 63)  
**Maître d'ouvrage :** Clermont Communauté  
**Montant des travaux :** 1,9 M € HT

d'améliorer les performances énergétiques de la patinoire, de modifier certains aménagements et de moderniser son al-

lure extérieure, le tout dans un calendrier très serré, pour éviter de gêner les 150.000 utilisateurs de cet équipement de loisirs et de compétitions.

Profitant de la fermeture exceptionnelle de la patinoire, les architectes ont mis en relief l'entrée principale, en prévoyant un auvent soutenu par des éléments de charpente en bois, et appliqué les nouvelles normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Ils ont repris les escaliers et créé un ascenseur pour permettre l'accès aux gradins. Réalisé dans un deuxième temps, sans que la patinoire ne soit fermée, le programme de rénovation comprend aussi la création d'un local de rangement pour les clubs, d'une salle modulable de réunion ou de réception, avec un accès extérieur indépendant, et l'aménagement d'un local pour le personnel. Toutes les façades vont recevoir également une nouvelle peau, composée de matériaux composites, avec un maillage en inox pour filtrer le soleil et supprimer la réverbération. Au nord, la façade sera revêtue d'une structure en aluminium et de panneaux translucides pour conserver la lumière. Les travaux devraient être terminés à la rentrée 2014.

Le CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale) va s'agrandir, sur une ancienne friche industrielle, desservie par la rue Auger, entre la caserne du 92<sup>e</sup> et la voie SNCF. Le projet s'inscrit dans un secteur en pleine mutation, appelé à recevoir la deuxième ligne du tramway et à devenir un axe urbain entre le nouveau quartier de la Gare et l'avenue de la République.

Dans leur réponse, les architectes ont proposé une disposition des locaux en « peigne » par rapport à la rue, de façon à éviter une façade trop linéaire, qui bloquerait la vue des passants. Ils ont ainsi créé des séquences, une succession de pleins et de vides sur l'espace urbain, qui s'oppose à la conception haussmanienne de la ville.

Partant de ce principe, ils ont distingué clairement le pôle de formation de celui des services : « l'architecture permet de comprendre la mise en espace des deux fonctions du programme ». Et proposé un traitement extérieur différent : une peau minérale sombre avec un aspect froissé et une certaine rugosité pour les salles de cours, une matière lisse et polie, l'aluminium brossé pour l'administration.

Entre les deux un hall vitré, qui se développe sur deux niveaux avec une passerelle -les deux entités doivent communiquer sans se mélanger- et des « citations » d'une partie sur l'autre pour apporter une cohérence au projet. En d'autres termes, le bâtiment dédié à la formation est surmonté par un volume habillé d'aluminium, tandis que celui des services présente quelques « incisions » minérales. « Ce jeu des « citations minérales », insiste Philippe Tixier, architecte au cabinet Atelier 4, donne sa cohésion à l'ensemble, tout en clarifiant la lecture des fonctions. »

Dans un univers plutôt minéral, les architectes ont réinjecté un peu de nature en prévoyant une couverture végétale du pôle formation ainsi qu'une treille végétale sur les façades donnant du côté de la rue et de celui de la SNCF. Les deux bâtiments sont également conçus pour répondre aux objectifs écologiques et énergétiques souhaités par le CNFPT pour obtenir le label « Maison Passive France », une première à Clermont, obtenu à partir de trois critères : le chauffage, l'énergie primaire consommée et l'étanchéité de l'enveloppe.

**Architectes :** Atelier 4 (Clermont-Ferrand, 63)

**Maître d'ouvrage :** CNFPT

**Maître d'ouvrage délégué :** SEAu

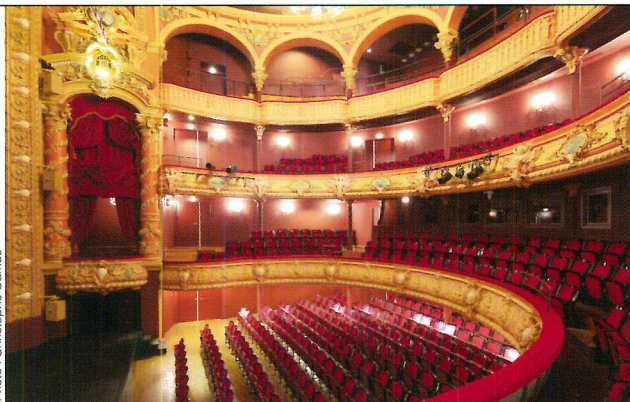


L'entrée principale est mise en relief en prévoyant un auvent soutenu par des éléments de charpente en bois. Toutes les façades seront habillées avec des panneaux composites pour filtrer le soleil ou conserver la lumière, comme c'est le cas au nord.

Les architectes ont distingué clairement le pôle formation de celui des services en choisissant un traitement différent des façades.



Photo : Christophe Carnus



CLERMONT-FERRAND

## L'Opéra-théâtre rajeunit d'un siècle

Fermé depuis 2007, l'Opéra-théâtre de Clermont-Ferrand, aménagé fin XIX<sup>e</sup> par l'architecte de la ville, Teillard, dans une ancienne halle aux toiles en bordure de la place de Jaude (voir Auvergne Architectures n°56), a fait sa réouverture le 20 septembre 2013. Dans la partie sud, la façade, les circulations et la salle bien plus confortable ont été finement restaurées, le foyer ré-

**Architectes :** agence Fabre et Speller (Clermont-Ferrand, 63)

**Maître d'ouvrage :** Ville de Clermont-Ferrand

**Montant des travaux :** 18,1 M € TTC, plus 3,5 pour les aménagements de scène et les sièges.

restaurées, le foyer ré-vélant sous son tissu agrafé les peintures d'origine de Louis Retru. Seule touche contemporaine en façade de l'opéra, ses

nouvelles grilles. Un film a été réalisé qui retrace l'histoire du chantier.

Dans la salle à l'italienne de près de 600 places, derrière une nouvelle scène ramenée à l'horizontale, la cage de scène repose désormais sur une structure béton. Elle est dotée des équipements les plus sophistiqués. En hauteur, le nouveau gril se faufile à travers la structure ancienne en bois, dont la machinerie historique a été conservée. Très remaniée, la partie arrière du bâtiment, au nord, accueille dans les premiers niveaux les loges et bureaux de l'Opéra-théâtre, et dans les supérieurs tous les services de l'Orchestre régional d'Auvergne : le nouvel hôte de ces lieux est doté d'une grande salle de répétition.

CANTAL

## Pour un "cluster d'excellence" de l'éco-construction bois

Le cluster est un regroupement, sur un territoire donné, d'entreprises, de chercheurs et d'organismes de recherche et de formation. Celui impulsé par l'entreprise Wood Way, à Aurillac, inclut aussi des scieries installées en Haute-Loire. L'obtention du label "cluster d'excellence" par le Conseil régional d'Auvergne lui permettrait de soutenir une dynamique de développement et d'innovation ciblées. À défaut de structurer l'ensemble de la filière bois - Arlésienne auvergnate -, l'objectif du cluster éco-construction est de mieux articuler les ressources présentes dans la région pour améliorer la part du bois dans la construction, en visant de nouveaux marchés internationaux et en proposant aussi des produits bois originaux.

CLERMONT-FERRAND

## Zinc sur avenue pour la Carsat

À partir d'un « gros millefeuille » des années 1980 en béton et verre culminant à R+5, ancien siège de France Télécom, les architectes ont créé un ensemble radicalement différent pour accueillir les services de la Carsat Auvergne (Caisse de retraite et de santé au travail). Sa verticalité séduit

**Architecte :** CRR architectes et associés, Laurent Gauvin responsable projet (Clermont, 63)

**Maître d'ouvrage :** Carsat Auvergne

**Montant des travaux :** 12,9 M € HT, y compris le désamiantage.

l'œil et marque fortement les lieux, à la charnière de "l'entre-deux villes" entre Clermont et Montferrand, sur l'avenue de la République. Les critères de coût et de pérennité ont conduit au choix

du zinc pour revêtir les diverses faces du bâtiment qui comprend quatre ailes autour d'un noyau central. Seule la structure poteaux-poutres a été conservée. Des 13 000 m<sup>2</sup> existants, 1200 ont été supprimés en rez-de-chaussée pour créer un parvis qui remet en valeur le bâtiment : il s'avance désormais vers le public et l'avenue. Sur un soubassement en béton isolé par l'extérieur, l'ensemble du bâti conservé a d'abord été enveloppé d'une ossature bois permettant de créer l'ondulation souhaitée pour l'habillage en métal des façades sur rue. Le zinc prépatiné de teinte générale gris quartz se décline aussi en vert lichen pour l'avancée sur l'avenue, rouge terne pour les boîtes saillant à l'arrière. De plus, la façade sur l'avenue a reçu une double peau "d'herbes folles" en aluminium laqué, qui l'animent tout en protégeant des regards et du soleil. Au dernier niveau, 150 m<sup>2</sup> de dalle béton ont été découpés pour créer une salle du conseil sans poteau, surélevée et charpentée de bois.

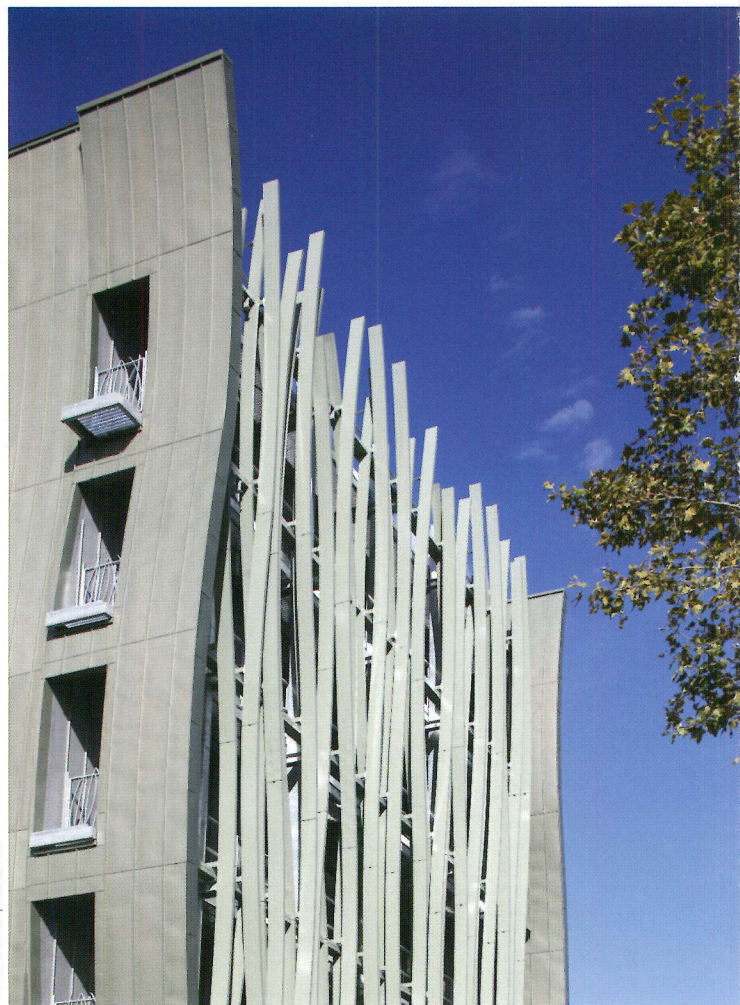


Photo : Christophe Carnus



## Auvergne Architectures confond les

Dans son dernier numéro daté de juillet 2013, dans l'article sur le restaurant gastronomique « Le Diapason » au Broc, elle a domicilié la société L'Atelier pour laquelle travaille Raphaël Librobuono, dans le Cantal au lieu de la Haute-Loire. Dont acte.

MANZAT (PUY-DE-DÔME)

## Zinc sur rue pour la communauté de communes



**P**réserver la trame du centre ancien, son front bâti et ses chaînages de pierre grise, en y intercalant un volume contemporain : plutôt que de démolir un bâtiment sur rue, le projet choisit de faire muer une ancienne cour d'école en salle de médiathèque. Le programme inclut le siège de la communauté de communes de Manzats ainsi qu'un relais d'assistantes maternelles (1330 m<sup>2</sup> au total). Tous les espaces existants sont profondément remaniés et agrandis. L'extension très vitrée projetée, en auvent sur la rue, une boîte en zinc à l'allure décalée qui se signale comme équipement public et tutoie la façade de l'église voisine.

**Architectes :** agence Bruhat-Bouchaudy (Chamalières, 63)

**Maître d'ouvrage :** Manzats communauté

**Montant des travaux :** 1,95 M € HT

## Projet Saint-Géraud à Aurillac : précision

Une erreur technique du rédacteur a conduit à annoncer dans notre dernier numéro un coût erroné pour le projet de restructuration et de construction de l'îlot Saint-Géraud, à Aurillac : le coût prévisionnel des travaux n'est pas de 1,7 M mais de 7 M € HT. Cela dit, vu la découverte récente, en plein cœur du projet, d'importants vestiges du monastère du XII<sup>e</sup> siècle, le projet va forcément évoluer.

HAUTE-LOIRE

## Saint-Floret reçoit les «Rubans du Patrimoine»

**D**ans le cadre d'un programme en faveur du tourisme, lancé par la région Auvergne. Saint-Floret, un des plus beaux villages de France, connu pour son patrimoine mais également comme lieu de mémoire, après avoir subi un bombardement en juin 1944, s'est lancé dans une étude d'aménagement et de mise en valeur de son bourg. Cette étude est conduite par Catherine et Pierre Déat du bureau Cap paysage. La mairie a commencé alors une campagne d'acquisition foncière importante et racheté les ruines. La première tranche du projet, aujourd'hui terminée, permet la découverte du village, avec des points de vue panoramiques sur la vallée et le patrimoine. Le savoir-faire des maçons sur cet ancien territoire de pailhats (jeu de terrasses soutenues par des murs en pierres sèches) a été repris. Un ensemble de détails en métal accompagne le visiteur dans son parcours. D'ici à 2015, la commune prévoit aussi un sentier en pierre qui permettrait de relier le village à son château. Maguy Lagarde, maire de Saint-Floret, a reçu les « rubans du patrimoine », pour les travaux entrepris dans l'ancien bourg.

CLERMONT-FERRAND / L'ÉCOLE MATERNELLE DANIEL-FOUSSON

## La porte d'entrée de l'eco-quartier de Champratel

**E**lle représente en quelque sorte un signe fort du renouvellement du quartier clermontois de Champratel, où doivent être construits, dans l'avenir, 600 à 650 logements. Située à l'entrée de ce futur quartier, elle devient un véritable « marqueur urbain », dans le cadre de ce nouvel espace public. L'école maternelle, prévue pour accueillir six classes, deux salles de repos, un restaurant scolaire et des salles d'activités, est une référence en matière de respect de l'environnement, aussi bien en ce qui concerne la qualité du bâti que les économies d'énergie réalisées. « C'est l'affirmation d'une écriture architecturale », se réjouit Philippe Thuilier, architecte. Ouverte à la dernière rentrée scolaire, l'école a séduit les utilisateurs de l'établissement, avec son côté coloré

**Architectes :** Marcillon-Thuilier Architectes (Clermont-Ferrand, 63)  
**Maître d'ouvrage :** Ville de Clermont-Ferrand  
**Montant des travaux :** 2,9 M € HT

et lumineux. Elle compte actuellement quatre classes mais pourra s'adapter à la croissance démographique du secteur en ouvrant deux classes supplémentaires. L'école est amenée à jouer un rôle majeur au sein du futur éco-quartier de Champratel, desservi par une nouvelle station de tramway dans le prolongement de

la ligne. Une école où le bois est largement utilisé, en particulier le mélèze naturel, pré grisé naturellement, pour toutes les façades. Les toitures terrasses sont végétalisées sur un support en bois et une membrane photoélectrique pour l'étanchéité, permettant une production équivalente à environ 5.600 kWh/an. Habillé de lames massives en bois, l'acier galvanisé a été choisi pour les ouvrages métalliques et le caoutchouc pour tous les sols à l'exception du hall d'entrée principal. A l'extérieur, les menuiseries sont en bois et aluminium, avec des brise-soleil à lames orientables et relevables. A noter aussi l'acoustique, élaborée spécifiquement dans chaque pièce, et une sortie sur la terrasse extérieure pour toutes les classes, laquelle rejoint la cour de récréation par un escalier, en vue d'assurer à la fois sécurité et confort.





## LE CHOIX DU MATERIAU POUR MARQUER LA DIFFERENCE

Il n'était pas question, pour ce chantier, de jouer sur les volumes pour se démarquer du premier bâtiment. Les architectes ont préféré la continuité : « *Le projet consiste à réaliser une extension à l'échelle du bâtiment existant, tout en structurant le lieu* ». Le projet R + 2 est situé sur le campus des Cézeaux (Aubière) à l'ouest, dans le prolongement de l'ISIMA (Institut supérieur d'informatique), de modélisation et de leurs applications. Chaque niveau reprend scrupuleusement le programme. Les différentes salles et bureaux sont desservis par des espaces de rencontre, d'échange, de convivialité, éclairés naturellement. Avec un contrôle d'accès, l'escalier est traité tel un élément sculptural. La fonctionnalité et la rationalité de cette extension sont retranscrites dans son expression architecturale, qui intègre un caractère de signal tout en respectant le bâtiment existant.

Pas de gestulation formelle, mais une écriture sobre, avec des volumes en dialogue constant avec l'existant. Ce sont les matériaux qui permettent de le distinguer du premier bâtiment. « *Nous voulions des matériaux vrais, d'une grande pérennité et pouvant créer une forte puissance esthétique, pour ces nouveaux locaux et à cet endroit* », soulignent les architectes. D'où le choix du béton brut et de l'acier Corten, résistant à la corrosion atmosphérique, utilisé ici sous forme de panneaux pleins ou perforés sur un film pare-pluie de couleur. « *Nous l'avons choisi pour le revêtement des façades en raison de ses caractéristiques esthétiques décoratives et de sa couleur* », ajoutent-ils.

**Pas de gestulation formelle, une écriture sobre, des volumes en dialogue constant avec l'existant, mais des matériaux différents.**



Photos : mBa

**Architectes :** Sarl d'architecture mBa (Clermont-Ferrand, 63)  
**Maître d'ouvrage :** Université Blaise-Pascal  
**Assistant au maître d'ouvrage :** Rectorat de Clermont-Ferrand  
**Montant des travaux :** 1,4 M € HT







Sept heures du soir, bistrot quasi-désert. Les temps sont durs avec leur zéro-gramme-cinq et la crise comme y disent. Y a plus personne : deux habitués cramponnés au pied de leur petit rouge ou de leur demi. La patronne compte la caisse, ramasse les quelques biftons de la journée.

Nous, on fait le bilan, un coude solidement ancré dans le formica du comptoir, les yeux dans la vague, l'expression un peu ahurie comme on l'a quand on fouille dans la malle aux souvenirs.

Qu'est-ce qu'on a fait cette année ??...

Le vide.

L'angoisse d'avoir tout oublié ou d'avoir rien fait, ou tellement couru qu'il ne reste rien. Que des bribes, des miettes au fond d'un tiroir, des brins de tabac au fond d'une poche.

Cherche, cherche. Le regard flotte dans l'alignement des bouteilles derrière le comptoir et finit par s'ancrer désespérément au doseur à pastaga, comme s'il pouvait lire le passé dans les reflets de l'inox.

On a bien dû faire quelque chose... Ravitaillement en vol de pensée, une rincette de Kir, ça ira mieux, ça vient. Impression générale : "ç'a été dur".

"Ç'a été dur", là on est d'accord, mais le détail...

Regarde mieux le doseur, une autre rincette, ça vient... "ça été dur".

On n'en sort pas, aucun fait saillant, comme on dit, pas été malade... pas fait de voyage... que du tous les jours, mis le feu au grille-pain, enfilé ses chaussettes, répondu au téléphone, couru derrière le boulot... Que du quotidien.

Juju s'en va. "Bonsoir Juju".

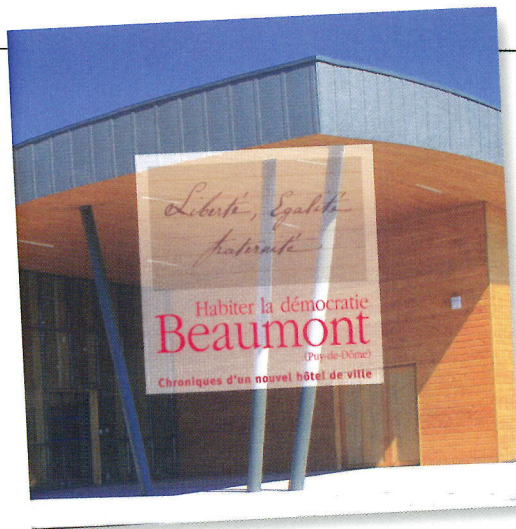
La porte claque derrière lui. René le suit de près. La patronne éteint la moitié des néons, elle va nous flanquer dehors. On n'a pas fini notre bilan.

- Laisse tomber.

On va réfléchir à la suivante, la préparer aux p'tits oignons.

- Remettez-nous ça !

clin d'œil



## Habiter la démocratie

L'ouvrage rédigé par Christophe Laurent sur la genèse du nouvel hôtel de ville de Beaumont (Puy-de-Dôme) est le septième volume d'une collection de plaquettes éditée par sa municipalité. Toutes sont offertes aux habitants et autres lecteurs désireux d'en savoir un peu plus sur la ville... Ici la lecture commence par un historique des différentes mairies de la ville, jusqu'à la présentation d'une maison de notaire datant de 1884, qui devient en 1946 la maison commune. Clairement inscrit dans le contexte de la requalification du centre beaumontois – l'opération Cœur de ville – et de la création d'un écoquartier, le projet de modernisation et d'extension de la mairie est ici raconté, en six saisons, comme l'aboutissement d'un long travail de concertation citoyenne. À son issue, une consultation par un vote public préalable au concours d'architecture donne déjà la faveur au futur lauréat. L'ouvrage présente les trois projets candidats, puis va suivre chaque étape de la concrétisation de l'image proposée par le lauréat, l'agence Bruhat-Bouchaudy, ces « architectes du contexte » qui exhausent délicatement le bâtiment de l'ancienne mairie, posée sur l'extension nouvelle qui en devient le socle. Dans les coulisses du chantier, l'auteur n'oublie pas ses aspects sociaux, citoyens et artistiques : fournissant près de 3000 heures de travail à des personnes en insertion professionnelle, l'opération donna également lieu à la création d'une "Maison du chantier" mobilisant des étudiants en architecture et en sciences sociales... Fort bien illustré et assez pédagogique, "Habiter la démocratie" vaut d'abord comme contribution à la constitution de la mémoire commune, mais aussi comme un manuel accessible à tous pour prendre goût à une initiation à l'architecture.

**Habiter la démocratie – Beaumont, Chroniques d'un nouvel hôtel de ville, par Christophe Laurent, 28 pages, août 2013, disponible en mairie.**

## PHILIPPINES

La fondation Architectes de l'urgence répond à la détresse des populations philippines victimes du typhon Haiyan le 8 novembre dernier. Une équipe de professionnels architectes et logisticiens est arrivée sur place le dimanche 17 novembre pour évaluer et mettre en sécurité les bâtiments et infrastructures, et tenter de proposer rapidement des solutions de relogement aux milliers de familles sans abri. Il est primordial de rappeler que le secours aux populations en détresse ne peut se limiter au seul apport de vivres et de soins : reconstruire des vies brisées, c'est aussi permettre aux personnes de retrouver rapidement des conditions de vie décentes. Architectes de l'urgence maintient donc son appel aux dons pour mener à bien cette première action mais également des programmes pérennes de reconstruction de logements, d'infrastructures scolaires et économiques. Des informations sur le déroulement des opérations et l'intervention des Architectes de l'urgence seront disponibles début décembre. Contact : Tél + 33 (0)1 56 58 67 27 / + 33 (0)3 22 80 00 60 info@archi-urgent.com

Possibilité d'effectuer un don

- en ligne via le site : [www.archi-urgent.com](http://www.archi-urgent.com)
- Par chèque : libellé à l'ordre de "Architectes de l'urgence – Philippines", 73 bd du Cange à Amiens.

Rappel : Les particuliers bénéficient d'une réduction d'impôt égale à 66% du montant de leur don, dans la limite de 20% de leur revenu imposable. Exemple : si vous donnez 50 €, votre déduction fiscale sera de 33 € et votre don vous reviendra à 17 €. Les entreprises bénéficient d'une réduction de 60% dans la limite de 5% de leur chiffre d'affaires.

**EXECO**

Économiste de la construction  
Coordination des Travaux

agence.execo@orange.fr **04 73 96 86 97**  
78bis, rue de Brioude - 63500 ISSOIRE

**HELIO** 2000

Impressions et Copies de Plans,  
Numérisations Grand format,  
Dématérialisations, Appels d'Offres,  
Services Personnalisés...

La Reprographie autrement tél. 04 73 93 97 79 fax: 04 73 93 17 15  
83 boulevard Jean Jaurès, 63000 Clermont-Ferrand





# Au bonheur

# des fo

**Dans cette ancienne demeure du XIV<sup>e</sup> siècle, au pied de la cathédrale du Puy (Haute Loire), remaniée à de nombreuses reprises, architecte et scénographe ont dû s'adapter aux aléas. La petite histoire d'un chantier exceptionnel.**

**L**a rénovation de cette grande bâtisse, qui a traversé tant de siècles, est un exemple difficile. Pour accompagner les effets de temps et des interventions successives, la seule solution est de suivre les empreintes de l'histoire puis d'adapter les différents étages au parcours muséographique, qui relate les principales étapes conduisant à Saint-Jacques de Compostelle, en Galice, confie Jean-François Panthéon, l'architecte.

A travers les salles du musée « El Camino », réparties sur quatre niveaux, on découvre ainsi les sites les plus connus du chemin inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco, du Puy-en-Velay à Saint-Jacques de Compostelle, en passant par Conques, Navarrenx, Roncevaux, Puenta la Reina, Santo Domingo, Leon et O Cebreiro. La scénographie contient en puissance une large partie de son histoire, guidée par l'architecture du lieu.

Toutes les dimensions du « Chemin » sont représentées, à travers

## LA PETITE HISTOIRE DE L'HOTEL SAINT-VIDAL

L'hôtel de la Manécanterie aurait été édifié par l'évêque Jean de Chandorat, au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. Il tient son nom actuel d'Antoine de la Tour de Saint-Vidal, grand-maître de l'artillerie de France et gouverneur du Velay, qui épousa l'héritière de l'évêque. La demeure a gardé la trace des aménagements de prestige qu'il commanda, dont des décors peints exceptionnels que l'on peut à nouveau admirer. Un siècle et demi après sa mort, le marquis de Genestet entreprit à nouveau des travaux intérieurs, vers 1730. Il reste de lui une chambre, ornée d'une cheminée en gypse, avec ses armoiries et celle de sa femme, Fay de la Tour Maubourg. Après la Révolution, le bâtiment abrita l'évêché avant d'être affecté à la manécanterie de la cathédrale jusqu'à une époque récente.



# uilles

actualité



une mise en scène très moderne, conçue par Catherine Bizouard<sup>1</sup>, qui a su mettre en valeur les documents, les objets - les coquilles Saint-Jacques, les chaussures, le bâton... -, les atmosphères, poussant les pèlerins à partir. C'est un périple qu'elle raconte, une réécriture lente et sacrée, afin de montrer les paysages, les différentes architectures et l'histoire intérieure de ceux qui décident un jour de prendre la route, tels que Jean-Christophe Ruffin ou Bernard Ollivier, écrivains-voyageurs, et bien d'autres.

Ce n'est pas un chemin hors du temps, il croise la vie en permanence. Pour composer une exposition, qui traverse de multiples territoires, la seule solution était d'avoir un parti-pris. Ici, le visiteur est immédiatement immergé dans le chemin de Saint-Jacques. En un lieu, il pourra imaginer ce qu'il va vivre et se préparer ainsi pour que son voyage corresponde à ses aspirations. Pour le pèlerin, il deviendra un lieu d'accueil, de conseil et de rencontre. La vocation du musée est de mettre en valeur l'immense rayonnement du chemin de Saint-Jacques ainsi que les expériences culturelles et humaines suscitées par le chemin.

Pendant tout le chantier, qui s'est étalé sur une trentaine de mois, l'architecte et la scénographe ont adapté leur discours aux nouvelles découvertes des archéologues. Durant tout ce temps, un dialogue enrichissant s'est poursuivi entre eux avec, parfois, une lecture différente des découvertes et des mises à jour. En fonction des fouilles, des modifications importantes ont été apportées au projet par l'architecte, qui devait

ajuster le programme, et par la scénographe, qui devait tenir compte de ces évolutions et prévoir un langage commun à travers les siècles.

Entre les deux, un échange régulier était maintenu, dans le cadre d'un respect mutuel. La réussite du projet tient dans la capacité de ses auteurs à avoir su ménager ces contraintes sans qu'elles ne soient perceptibles. Pour parvenir à résoudre cette équation, l'architecte, dans ses propositions, a souhaité « servir » le bâtiment sans qu'il ne prenne le pas sur la mise en scène. « *Nous n'étions pas dans une logique de composition ou de dessin, mais dans une logique de bâtiment* », explique-t-il.

## Un mille-feuilles

Le lieu d'implantation du programme n'était pas sans contrainte. Le musée devait prendre place dans un ancien bâtiment du XIV<sup>e</sup>, que l'on a désigné deux siècles plus tard comme l'hôtel Saint-Vidal, et aux XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles comme une partie de l'hôtel de la Manécanterie, situé au pied de la cathédrale du Puy. C'est un édifice ancien et complexe, proposé par l'Evêché au Centre européen Saint-Jacques, responsable du projet, pour lequel on ne dispose d'aucune source ancienne sur les origines. La lecture vient d'en être rendue possible grâce à la méthode archéologique, malgré de nombreuses lacunes imputables aux démolitions et aux reconstructions (Voir notre encadré : La petite histoire de l'hôtel Saint-Vidal). Jusqu'ici, à défaut de les accueillir, les pèlerins, de plus en plus nombreux, qu'ils soient habités ou non par la foi, partaient de la cathédrale, descendaient

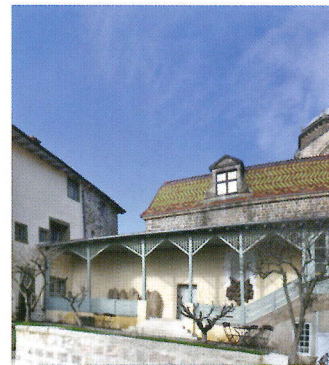
la grand rue et prenaient le chemin de Saint-Jacques.

En fonction des découvertes, Jean-François Panthéon, avec la cellule autonome qui ne gérait que ce chantier, actualisait son projet. Pendant les travaux, une phrase de l'architecte Fernand Pouillon, tirée de son livre *Les pierres sauvages*, lui revenait sans cesse à l'esprit : « (...) *Un chantier est plus long qu'une guerre, moins exaltant, où les batailles sont les dangereuses corvées de tous les jours. Mais la victoire est certaine.* » Les archéologues ont pu remonter jusqu'au mur d'enceinte de l'ancien oppidum, avant l'édification de la cathédrale. Des éléments du bas moyen-âge ont été découverts et vraisemblablement les appartements de Saint-Vidal, avec des murs noirs et des plafonds peints comportant des dessins animaliers et des motifs floraux naïfs, d'une grande fraîcheur, dans le même esprit que chez les Médicis.

« *Nous avons mis à jour de nombreux enseignements sur l'architecture qui caractérisait ces époques, se réjouit l'architecte. Il est rare de concentrer autant d'époques au même endroit.* » Il a revu le projet initial de multiples fois en fonction des éléments patrimoniaux. Les chercheurs ont dégagé des citernes récupérant l'eau pluviale et les eaux grasses pour que l'hôtel soit autonome, un geste écologique avant l'heure. Ils ont déblayé des contreforts pour consolider le bâtiment, endommagé par un violent tremblement de terre remontant au XV<sup>e</sup> siècle.

Il disposait là de beaucoup d'éléments architecturaux, mais il se sentait obligé de proposer en même temps la visite d'un hôtel particulier du XIV<sup>e</sup>. Autant de contraintes qu'il devait prendre en compte dans sa réponse architecturale. Où mettre l'ascenseur qui dessert les étages sans mutiler l'intérieur de la bâtisse ? Quel sens de circulation adopter pour les visiteurs ? Comment préserver les murs ? Les interrogations

**Dans le jardin est prévu un conservatoire des végétaux, qui poussent tout au long du chemin de Saint-Jacques de Compostelle.**



n'ont pas manqué tout au long du chantier.

Finalement, le bâtiment « disparaît » presque pour le préserver d'une dimension trop neuve. L'architecte a choisi une approche qui fait preuve de retenue, s'inspirant des matériaux re-

## UN EFFET DE PERSPECTIVE

Dans la grande salle du XVI<sup>e</sup> siècle, il existe un parallélisme parfait entre le plafond et le sol. En fait, le plancher s'élève de 30 cm dans la salle mesurant 25 mètres. Des Ponots et des Italiens se sont sans doute rencontrés à cette époque de la Renaissance et ont appliqué la théorie d'Alberti, architecte italien, sur la perspective, afin que la salle ne donne pas cette impression d'entonnoir.

trouvés dans les cours, comme ces « callades », des galets éclatés, repris pour rappeler le chemin et qui peuvent être enlevés à tout moment. Il a rétabli des murs, percé certaines fenêtres qui avaient été comblées, repris les planchers... Les travaux de restauration ont permis de remettre en œuvre d'anciennes techniques de maçonnerie et de menuiserie, confiées à des entreprises locales. Dans ce bâtiment oublié au cours des siècles, toutes les traces de l'architecture du Moyen Âge, de la pré-Renaissance et de la Renaissance ont été conservées scrupuleusement, permettant aux pèlerins, aux visiteurs et aux habitants du Puy, une lecture inédite de ces différentes périodes et une autre lecture de l'histoire de Saint-Jacques de Compostelle.

Dans le jardin, est prévu également un conservatoire des végétaux, qui poussent autour du chemin. Avant de nous séparer, Jean-François Panthéon est allé rechercher dans sa bibliothèque une phrase écrite par Christian Hauvette qu'il cite volontiers : « *Un bâtiment réussi est cet objet qui contient merveilleusement les jonctions pour lesquelles il n'a pas été conçu.* »

(1) Son agence a créé notamment la scénographie du musée du monastère de la Grande Chartreuse, du mémorial de la Shoah, à Paris, ou les escaliers de la salle du Manège au Louvre.

### Architecte :

Jean-François Panthéon (Chamalières, 63)

### Scénographe :

Bizouard & Pins Architectes (Paris, 75)

### Maître d'ouvrage :

Centre européen Saint-Jacques (Paris, 75)

### BET :

Merigeon (Structures) (43) / AVP Ingénierie (Fluides) (43)

### Restauratrice :

Anna Lisa Odouardi Fouilles archéologiques :

Inrap Rhône Alpes Auvergne (Lyon, 69)

### Montant des travaux :

1,8 M € HT



**L'architecte a souhaité "servir" le bâtiment sans qu'il ne prenne le pas sur la mise en scène.**





Maison D., architecte David Devaux (dda architectes)

REPORTAGES / PHOTOTHEQUE

**CHRISTOPHE CAMUS**

www.christophecamus.com

Clermont-Ferrand / Portable 06 85 21 14 26 / Mail : camus.c@wanadoo.fr

**nodal**

**Bureau de dessin**

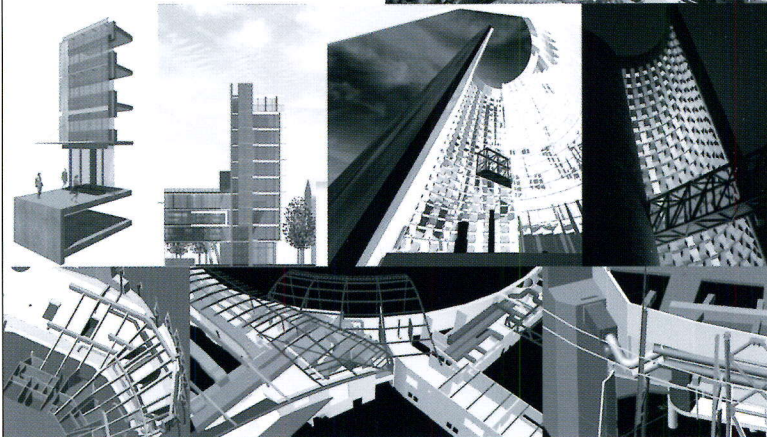
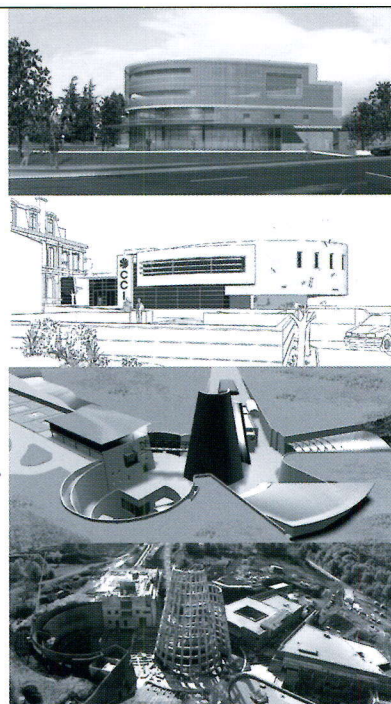
Votre partenaire pour la réalisation de tous vos documents graphiques: de l'avant-projet à l'exécution:

- Prestation en 2D et 3D
- Mission de synthèse
- Dessin d'exécution.

Spécialiste en dessin par ordinateur, nous répondrons à vos souhaits: Contactez-nous !



86 rue Pierre Estienne  
ZAC la Pardieu  
63000 CLERMONT-FERRAND  
Tel. 04.73.27.61.88 Fax 04.73.28.08.50  
e-mail: nodal@wanadoo.fr



**CENTRE ETUDE SARL**

COUPE SUIVANT L.L.

**VASSON Michel**

Ingénieur Conseil

10, rue Bardoux  
63000 CLERMONT-FERRAND

Tél. : 04 73 14 61 80

Télécopie : 04 73 14 61 70

E.mail : be.vasson@wanadoo.fr

**Société d'Economie  
et d'Expertise de la Construction**

60, Rue Bonnabaud 63000 CLERMONT-FERRAND  
Tél : 04.73.34.29.29 - Fax : 04.73.34.96.66  
Email : [secc.clermont@gmail.com](mailto:secc.clermont@gmail.com)

**EUCLID  
INGENIERIE**

BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES BATIMENT  
TOUS CORPS D'ETAT :

- Génie civil :** Structure béton, structure acier, structure bois.
- Fluides :** Chauffage, climatisation, ventilation, traitement d'air, plomberie-sanitaire, fluides médicaux, énergies renouvelables.
- Electricité :** Courants forts et faibles, réseaux informatiques.
- Economie de la construction :** Métré, établissement de pièces écrites.
- V.R.D. :** Voirie et Réseaux Divers, aménagements extérieurs.
- C.S.S.I. :** Coordination des Systèmes de Sécurité Incendie.
- O.P.C. :** Ordonnancement, Pilotage et Coordination.
- H.Q.E. :** Haute Qualité Environnementale.
- Cuisines collectives - Buanderie**

10, rue Becquerel BP 123  
63110 BEAUMONT  
Tél. 04 73 26 79 60 - Fax 04 73 27 68 77  
[contact@euclid-fr.com](mailto:contact@euclid-fr.com)  
[www.euclid-fr.com](http://www.euclid-fr.com)



# Les mairies : nouvelles normes, nouvelles formes

La loi de 2005 sur l'accessibilité des bâtiments aux personnes touchées par tous les types de handicap, d'une part, et d'autre part la réglementation thermique 2012 ont eu un impact important sur le patrimoine bâti de toutes nos communes. D'abord parce que toutes sont concernées, même les plus modestes, mais aussi parce que la plupart des élus municipaux ont voulu "investir utile". Tous n'ont pas forcément pensé, comme il est rapporté dans ce dossier : « Tout cet argent dépensé pour trois visiteurs handicapés dans l'année... » Mais une bonne partie d'entre eux a cherché comment ces travaux incontournables pouvaient être couplés à d'autres : on découvrira donc ici des programmes où ces mises aux normes s'accompagnent de la création de logements, et/ou de l'installation d'un autre équipement public, scolaire ou culturel... Cette recherche d'un usage judicieux des fonds publics a parfois entrouvert la porte à de belles créations architecturales, d'autant plus remarquables lorsqu'elles profitent à des bourgs de moins de 300 habitants auxquels l'occasion ne se présente pas souvent. **Auvergne architectures a enquêté.** ▶▶▶

## Beaumont (Puy-de-Dôme)

### L'hôtel s'étend dans le paysage urbain

**Triplant presque sa surface, l'hôtel de ville utilise ses nouveaux locaux pour mettre les anciens en valeur, dans un paysage urbain en pleine mutation. La concertation publique a été une constante du projet.**

**B**ien sûr, cette ancienne maison de notaire de l'avant-dernier siècle n'avait rien d'exceptionnel, ni ses 733 m<sup>2</sup> ni son environnement architectural hétéroclite. Aucun élément de grande valeur, pas même sa tourelle squelettique. Mais pourquoi la démolir ? Sa silhouette d'hôtel de ville s'est fort bien imprimée depuis 1946 dans l'œil beaumontois, sans doute piqué par la tourelle. C'est une des informations issues de l'abondante concertation publique organisée par la municipalité avant l'élaboration du programme.

Le projet lauréat, qui fut pareillement remarqué par une votation publique préalable au véritable concours, réinstalle en quelque sorte le vieux bâtiment, non pas dans ses murs mais dans le paysage. Les architectes l'ont d'abord "déshabillé jusqu'aux

chaussettes", pour l'installer sur un très vaste écran fait de bois, en structure et en aménagement, de verre et de béton. Les 1 154 m<sup>2</sup> de nouveaux services, couverts d'une charpente bois et d'une toiture terrasse végétalisée, sont une extension de plain-pied au niveau du sous-sol existant. Aujourd'hui l'élément de grande valeur, c'est lui tout entier, sur lequel deux patios intérieurs drainent les regards des passants de la maison commune.

Depuis la rue, l'extension et l'entrée principale se signalent évidemment par l'ample ondulation verte de la toiture. Pour les architectes, l'intention était, d'abord, de ne pas troubler davantage le tissu urbain alentour ; ils ont donc proposé « un bâtiment-paysage participant du projet de parc,

dont il constitue un "soulèvement", et valorisant l'image emblématique de l'actuel Hôtel de ville. » La nouvelle mairie est aussi une porte ouverte, « l'interface ville parc ».

Le souci environnemental concerne aussi, bien sûr, le bâtiment lui-même. En matière d'isolation adaptée, d'inertie comme de choix de matériaux naturels et renouvelables, avec des bois très largement locaux, le nouvel hôtel de ville semble tendre vers les "100 % développement durable", jusqu'à son parvis dallé en pierre venue de Mazayes, à 26 km de là : qui dit mieux au bilan carbone ? Le chauffage repose sur une pompe à chaleur géothermique, le rafraîchissement estival est obtenu par "geo-cooling" (utilisant la température du sous-sol par un système de circulation simple, sans compresseur).

« Si ces techniques sont très modernes, poursuivent les architectes, elles ne sont pas pour autant des innovations au sens propre du terme et il semble peut-être que ce projet est surtout novateur dans son mode de gouvernance, avec une large part à la concertation, et dans son rapport critique au patrimoine. » Leur regret : ne pas avoir pu agir aussi sur

le bâtiment voisin de la salle des fêtes.

Reste la question de l'usage des lieux : qu'en dire, sinon que l'espace dévolu à l'accueil, toujours fort aimable, est sans commune mesure avec le recoin précédent ? Pour s'en faire une idée, rien ne vaut une visite : allez donc y solliciter un exemplaire de la plaquette présentée dans notre rubrique Livres, qui complètera heureusement cet article.

**Architectes :** agence Bruhat-Bouchaudy (Chamalières, 63)

**Maitre d'ouvrage :** Ville de Beaumont, assistance à maîtrise d'ouvrage Icade promotion (Aubière, 63)

**Surfaces :** rénovation de 733 m<sup>2</sup> ; extension de 1 154 m<sup>2</sup>, soit 1 887 m<sup>2</sup> ; parc : 11 565 m<sup>2</sup>

**BET :** ITC (structures) (Clermont-Ferrand, 63) / ITF, (fluides) (Saint-Alban Leysse, 73) / Tech ingénierie (économiste) (Aubière, 63) / William Armenaud (paysagiste) (Argentat, 19) / Echologos Auvergne (acousticien) (Aubière, 63).

**Montant des travaux bâtiment et parc :** 3,7 millions d'euros HT



Photo : Bruhat Bouchaudy

Photo - Christophe Camus



## La mairie prend place

La nouvelle mairie d'Arpajon-sur-Cère est d'abord une extension de l'ancienne, dans les murs contigus d'un ancien hôtel. Le programme était multiple : le nouvel ensemble héberge aussi une médiathèque et, dans les trois niveaux supérieurs, douze logements en accession à la propriété, du T2 au T5. Au cœur du bâtiment qui culmine en R+4, l'entrée commune s'abrite sous les lignes orthogonales du volume créé en extension, sur le mode d'un beffroi contemporain. Il se signale en avançant sur la place, les toitures de lauzes traditionnelles et d'ardoises en mansarde passant en arrière-plan. Le changement d'entrée, précédemment située sur le côté de l'ancienne mairie, résout en grande partie les problèmes d'accessibilité, notamment pour la salle du conseil municipal désormais de plain-pied ; la surface de bureaux des services est

pratiquement doublée. Les habitants des niveaux supérieurs disposent d'une seconde entrée privative par l'arrière du bâtiment. Harmonie des variétés de teintes et de pentes : depuis cinq ans, la place de la République en est toute modernisée.

**Architecte :**

Estival architecture, Arnaud Estival (Aurillac, 15)

**Maitre d'ouvrage :**

SA Polygone et commune d'Arpajon-sur-Cère

**BET :** Igetec (structures et fluides) (Aurillac, 15)

**Montant des travaux :**

1,44 million d'euros HT



Vergongheon (Haute-Loire)

## De briques et de blocs

Les deux blocs vert et rouge de l'extension, sont clairement identifiés.

Sans toucher à la structure du bâtiment existant, une grande villa XIX<sup>e</sup> – même pas à sa grande cheminée en briques accolée à l'est, trop chère à démolir –, l'extension si désirée mit du temps à trouver sa place à l'arrière, où se trouvait l'ancien escalier. Il s'agissait d'y greffer des lignes et des couleurs au goût du jour : fer, brique et verre, dans des blocs distincts vert et rouge. Dédiés d'abord à l'accueil pour tous, les volumes intègrent une rampe, un escalier et un ascenseur. L'extension s'est accompagnée d'une réorganisation générale des espaces intérieurs existants. Ainsi restent intactes les autres façades, dont celle posée au sud sur quelques marches qui la laissent,

elle, définitivement inaccessible... mais belle. La toiture d'ardoise a été refaite à neuf. Les briques pleines des trois voiles qui habillent l'extension proviennent de l'usine locale, sans doute comme celles de la cheminée. Voilà la nouvelle maison commune : une villa XIX<sup>e</sup> rapiécée de terre cuite que le temps se chargera de patiner.

**Architecte :**

Armando Alves (Clermont, 63)

**Maitre d'ouvrage :**

commune de Vergongheon (43)

**BET :** Perrussel (fluides)

(Saint-Germain Laprade, 43) ;

CS2N (économiste) (Clermont, 63) ;

Rochard (structures)

(Saint-Paulien, 43)

**Montant des travaux :**

397 000 euros HT







## Chamalières (Puy-de-Dôme)

# L'ancien château devient accessible

**E**ssentiellement motivée par les nouvelles exigences d'accessibilité et de mise aux normes de sécurité incendie, la rénovation de la mairie de Chamalières a connu une première phase conclue en début d'année 2003 avec l'installation d'un ascenseur extérieur qui définit clairement le nouvel accès principal. Situé en façade sud, du côté de la rue de Montjoly, il dessert tous les niveaux du bâtiment en R+2, un petit château construit vers 1760 sur le domaine de "Montjoli" créé au XVI<sup>e</sup> siècle. Cette première opération avait été confiée à l'architecte Michel Pranal et son agence In6tu (Chamalières).

L'aménagement intérieur, lui, a été conçu par Anne Montrieul et s'est déroulé sur quatre mois. Chaque niveau a subi une intervention plus ou moins importante dans sa partie est, en incluant toujours la création de sanitaires accessibles. En rez-de-chaussée, très remanié, l'escalier a été déplacé afin d'aménager une zone centrale d'accueil et d'attente pour les usagers, entourée de plusieurs postes de travail (accueil, standard, secrétariat du maire). L'ambiance est soignée avec un cloisonnement discret en parois vitrées sérigraphiées, qui ménagent à la fois les vues, la lumière et une certaine intimité. Au niveau R+2, l'intervention est assez réduite ; c'est surtout sur le premier étage qu'elle s'est concentrée, avec la salle du conseil municipal, rénovée et toujours polyvalente puisqu'elle est

aussi la salle des mariages. Dotée d'un parquet à chevrons remis en beauté, modulable jusqu'à une capacité totale de 100 places, elle est désormais équipée d'une isolation phonique en panneaux bois intégrant trois grands écrans pour vidéoconférences.

**Deux agences pour une mairie : Montrieul à l'intérieur, In6tu pour l'extérieur.**

**Architectes :**  
aménagement extérieur : In6tu, Michel Pranal (Chamalières, 63) ;  
aménagement intérieur : Anne Montrieul (Chamalières, 63)  
**Maître d'ouvrage :**  
Ville de Chamalières  
**Montant des travaux :**  
extérieur : 182 000 euros HT ;  
intérieur : 250 000 euros HT



## ►►► Entretien

avec François Roguet,  
maire et architecte

# “L'architecte doit stimuler son maître d'ouvrage”

**A**rchitecte de formation, enseignant, François Roguet est maire depuis 2008 de Saint-Rémy de Blot, une commune de 240 habitants dans les Combrailles (Puy-de-Dôme). De son point de vue, les impératifs issus de la loi de 2005 sur l'accessibilité et de la réglementation thermique ont été et sont encore l'opportunité, pour chaque maire concerné, d'envisager une intervention plus ambitieuse qu'une simple mise aux normes... « Mais deux questions se posent alors : quel budget ? et y a-t-il de la place pour un peu d'architecture ? » Une question récurrente, qui s'élargit au delà des seuls bâtiments municipaux jusqu'aux questions d'urbanisme : « Dans ce domaine, beaucoup ne voient que des contraintes, alors qu'il existe plus souvent une sensibilité à l'architecture proprement dite. »

Globalement, le maire de Saint-Rémy observe que nombre de maires en milieu rural restent de farouches adeptes du “je fais ce que je veux sur ma commune” : « Ce “laisser-faire, laisser-aller” est bien calé derrière les idées toutes faites, par exemple “sans archi c'est moins cher”. Cela leur paraît toujours l'atout indispensable pour faire revenir des habitants dans nos communes dépeuplées. » Comme si l'objectif premier des candidats “rurbains” était de fuir, en même temps que la ville, tout type de contrainte, l'architecture n'étant perçue que dans ces termes.

## Pédagogie et “effet déclic”

« Il est rare qu'un élu soit spontanément sensible à certaines idées d'architecture, et en ce sens c'est une maîtrise d'ouvrage qui manque de qualité. Le risque, c'est que dans ce cas l'architecte n'essaie pas de stimuler son maître d'ouvrage, d'aller plus loin vers un geste architectural, souvent en se réfugiant derrière l'argument du budget. »

François Roguet conteste fortement cette attitude : « En réalité, les nouveaux venus dans nos petites communes apprécient qu'un équipement ait de la gueule, avec un parti architectural affirmé, comme notre salle des fêtes (voir Auvergne Architectures n°60). Encore faut-il le leur proposer... » Dans ce contexte, la seule solution lui semble être la pédagogie tous azimuts : « Déjà, lorsque je présente mon PLU aux élus de ma communauté de communes, je défends l'idée qu'on peut à la fois avoir des exigences d'urbanisme et attirer du monde chez nous. L'inauguration d'un équipement, c'est aussi pédagogique ; de nombreux élus me disent “on veut voir ce que tu as fait”, comme s'il y avait une recette toute prête... Bien sûr il n'y en a pas, mais il y a des “effets déclics” devant le travail de création. » À ce titre, une mairie peut également avoir un usage d'exposition, de vitrine culturelle, facile à alimenter en mettant à contribution les associations locales : ces enjeux s'avèrent importants aujourd'hui, autant qu'une mise aux normes réglementaires. « Quand on sait aller chercher des subventions, plutôt que de se contenter de retenir le projet moins-désirable, alors on peut introduire un geste d'architecture intéressant, même dans une mairie très modeste. »







**La fragmentation des volumes, inspirés du développement organique du village, facilite l'intégration du bâtiment.**

nique du village, facilite l'intégration du bâtiment. Sa faible hauteur préserve également le panorama sur la vallée. Même si l'architecture intervient avec modestie, elle remplit pleinement sa fonction, celle de signaler et de créer une image identitaire pour chaque établissement.

**Corent (Puy-de-Dôme)**

## Une image **identitaire**

**Architecte :**

Atelier 4 (Issoire, 63)

**Maitre d'ouvrage :**

Mairie de Corent (63)

**BET :** Betmi (Structures) (Aubière, 63) / Actif (Fluides) (Issoire, 63) / Echologos Auvergne (Acoustique) (Aubière, 63)

**Montant des travaux :**

1,4 M € HT

**P**révu à l'entrée nord du bourg de Corent, sur un site complexe, en raison notamment de la forte pente sur laquelle est édifié le village, le nouvel équipement communal est composé non seulement d'une nouvelle mairie, mais aussi d'une école et d'un espace culturel, L'Amphore. Il était nécessaire de mettre chacun des éléments du programme en liaison avec le site et les deux routes existantes. L'implantation en partie haute du terrain s'explique à partir de plusieurs critères. Cette disposition permet de raccrocher le projet au bâti actuel par l'intermédiaire d'un espace de jardins et de places. Elle permet une couture avec le bourg, facilite les accès piétons, notamment pour les personnes à mobilité réduite et pré-

serve une réserve foncière en contrebas.

La principale difficulté pour les maîtres d'oeuvre consista à fédérer le projet dans une même unité architecturale, tout en affirmant les différences de programme. Les solutions apportées s'inscrivent volontairement dans un acte contemporain d'architecture mais sont distinctes dans l'utilisation des matériaux : enduits talochés à la chaux, aux couleurs grises, habillage et vêtue en Corten de coloris ocre pour sa rugosité et sa capacité d'intégration au paysage, menuiseries métalliques de couleur grise, toitures en terrasse protégées de graviers de rivière, « afin d'éviter une complexité architecturale disgracieuse »... La fragmentation des volumes, inspirés du développement orga-



**Les solutions apportées s'inscrivent volontairement dans un acte contemporain d'architecture mais sont distinctes dans l'utilisation des matériaux.**





## Quand l'avenir de la commune passe par une **nouvelle** mairie



**À** l'étroit dans ses locaux, au-dessus de l'école, la mairie actuelle ne correspond plus aux besoins ni aux normes d'accessibilité, qui devront être appliquées dans tous les établissements recevant du public avant le 1<sup>er</sup> janvier 2015. La municipalité a donc acheté une ancienne grange-étable abandonnée à l'entrée du bourg sur un terrain de 6 000 m<sup>2</sup>, pour installer la nouvelle mairie. Ce quartier, qui pourrait devenir à terme un centre d'animation, est composé principalement de maisons individuelles

et situé juste en face de la salle polyvalente, du terrain de sport et d'un vaste parking. Avec pour objectif de créer dans le même bâtiment quatre logements locatifs, au premier étage, et envisager ultérieurement un commerce multiservices, dans un bâtiment annexe, qui n'entre pas dans le projet actuel.

Aménagée de plain-pied, la future mairie répond à toutes les fonctions qui lui échoient sans trahir l'équilibre du bâti actuel ni l'esprit originel de la construction, précisent les architectes. Leur interven-

tion restera donc « discrète et respectueuse ». Les ouvertures actuelles seront maintenues, tout en répondant à leurs nouvelles fonctions dans un langage plus contemporain utilisant le bois, le verre et l'acier Corten autopatinoable. Seules quelques ouvertures nouvelles seront créées ainsi que deux escaliers prévus en extérieur afin de dissocier l'accès des logements de celui de la mairie. L'ensemble de la construction sera couvert par des tuiles plates et les murs laissés en pierres apparentes. Quelques arbres et des arbustes seront plantés autour du bâtiment rénové et un parvis minéral conduira à l'entrée de la mairie.

### Architectes :

Bresson - Combes - Ondet (Clermont-Ferrand, 63)

### Maître d'ouvrage :

Mairie de Saint-Jacques d'Ambur (63)

### BET :

M. Vasson (Béton) (Clermont-Ferrand 63) / Sylva Conseil (Bois) (Clermont-Ferrand, 63) / Betti Raffier (Fluides) (Cournon d'Auvergne, 63)

### Montant des travaux :

600.000 € HT

## Deux distinctions pour l'Auvergne au palmarès de l'Équerre d'argent

Une mention au prix de l'Équerre d'argent a été attribuée à la résidence Victor Duruy, un ensemble de 74 logements en deux immeubles conçu par Nasrine Seraji (Atelier Seraji architectes et associés, Paris) sous maîtrise d'ouvrage de l'Ophis du Puy-de-Dôme, dans le quartier des Normaliennes, à Clermont-Ferrand.

D'autre part, le prix de la Première œuvre a été décerné à l'Espace rural de services de proximité réalisé par l'architecte Boris Bouchet (Clermont-Ferrand) sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Marsac-en-Livradois (Puy-de-Dôme). Auvergne architectures a présenté ce bâtiment dans son n° 61 : regroupant cabinets médicaux et commerce en un même programme, cette construction en pisé et structure bois valorise les techniques et filières locales.

Les prix d'architecture de l'Équerre d'argent et de la Première œuvre, décernés par le groupe Moniteur, récompensent à la fois les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre de réalisations livrées dans l'année écoulée pour leurs qualités de conception, de construction, d'intégration urbaine, de fonctionnalité et d'usage.



Photo : Christophe Cernus

## ►►► Entretien

avec Guilhem Teste,

ingénieur, responsable

d'opérations au bureau

de contrôle Véritas

## “Tout le talent de l'architecte...”

**E**ncore une année de répit : début 2015, comme les autres établissements recevant du public, toutes les mairies de France devront être accessibles aux personnes atteintes de tout type de handicap, moteur, sensoriel ou psychologique. Telle est la date butoir pour l'application complète de la loi de 2005 (voir Auvergne Architectures n° 45). « Sur le fond, l'objectif est bon et la loi aussi, nul ne la conteste : elle amène un vrai saut qualitatif », résume Guilhem Teste, ingénieur spécialisé dans ce domaine au bureau Véritas Auvergne : « Nous avons un rôle de guide là dessus. » Mais cette loi semble parfois plus difficile à appliquer que d'autres : « Avant ces missions accessibilité, qui ont pris beaucoup d'importance dans notre activité, nous avons travaillé sur les missions de sécurité incendie. Sur ce sujet-là, ça ne discutait pas, c'était réalisé dans les trois ans. Pour l'accessibilité, il n'y a pas de difficulté lorsqu'il s'agit de constructions neuves ; mais ce n'est jamais évident en rénovation, et même parfois compliqué. »

Une petite mairie sympa, avec son petit perron... et un petit budget, voilà le cas d'école : pourquoi pas un ascenseur externe ? Mais si l'architecte des bâtiments de France le refuse, les coûts vont grimper au plafond, et l'élu de râler, soucieux de ses finances : tout ça pour trois personnes dans l'année... Pour la même dépense, une réfection de l'éclairage servira à tous et pourra même générer des économies. Peu importe, insiste Guilhem Teste, il faut y passer : « C'est notre cadre de vie de demain, c'est incontournable. Et il y a quand même un peu de souplesse. » Les petites communes tombent dans la 5<sup>e</sup> catégorie, pour laquelle est tolérée l'accessibilité au seul service, et pas à l'intégralité des locaux : l'usager doit pouvoir accéder au rez-de-chaussée, mais un agent peut descendre de l'étage pour le servir. Et dans du bâti existant, des dérogations sont possibles – un élévateur pour personnes à mobilité réduite plutôt qu'un ascenseur, par exemple. « Ce n'est pas toujours simple, conclut l'ingénieur, mais si on s'y prend par le bon bout... C'est tout le talent de l'architecte que de savoir intégrer cette contrainte parmi les autres. » Une question reste en suspens, cependant : toutes les maisons communes ne seront sans doute pas au rendez-vous de janvier 2015, mais osera-t-on alors sanctionner les collectivités les plus petites et les moins riches ?



## Saint-Beauzire (Puy-de-Dôme)



### La mairie entre en scène

**Une architecture moderne parfaitement intégrée au cadre d'une petite commune rurale.**

**Architecte :**

Armando Alvès  
(Clermont-Ferrand, 63)

**Maître d'ouvrage :**

Commune de Saint-Beauzire (43)

**BET :** Perrussel (fluides)

(Saint-Germain Laprade, 43) /

Rochard (structures)

(Saint-Paulien, 43) / Levadoux,

(économiste) (Châtel-Guyon, 63).

**Montant des travaux bâtiment et aménagement extérieur :**

600 000 euros HT

**U**n projet bien soutenu par l'architecte des Bâtiments de France, et fort bien vendu par un maire persévérant : c'est ainsi que le maître d'œuvre résume en substance les atouts qui ont permis à Saint-Beauzire, commune de 300

habitants en Haute-Loire, de se doter d'un bel équipement au visage réellement contemporain, en harmonie avec l'église toute proche.

Celle-ci, inscrite à l'Inventaire des monuments historiques, est assez caractéristique du style roman auvergnat, avec des éléments du XII<sup>e</sup>. Elle surplombe le nouvel édifice qui abrite la mairie elle-même et une salle polyvalente (420 m<sup>2</sup> au total). Ainsi la toiture-terrasse végétalisée constitue vraiment une cinquième façade sur laquelle descendent les regards depuis l'église et l'espace public qui enveloppe les deux édifices de pierre blonde et de verdure.

Passé le parvis d'accueil abrité par une longue casquette, les deux vo-

lumes occupés par la mairie et la salle des fêtes s'articulent autour de celui d'une salle d'exposition bien nommée. Ici se succèdent, dans un espace sur mesure, des conseils municipaux, noces et moments de fête divers et arrosés – il y a même un bar –, grâce au jeu savant des cloisons acoustiques. La mairie, facilement accessible par l'arrière, est bâtie en béton, la salle des fêtes en ossature bois sur soubassement béton. Le bois recouvre l'ensemble, en charpente de lamellé-collé et en bardage de façade avec du pin du Nord massif prépeint.

Dans la salle des fêtes, petite gâterie ou atout malin ? Une scène de 26 m<sup>2</sup> est logée dans l'excroissance en légère oblique qui conforte et referme le bâtiment en bord de chaussée. « Une salle des fêtes avec une vraie scène, si modeste soit-elle, ça se loue plus facilement : c'est aussi un retour sur investissement pour une mairie », signale l'architecte qui est aussi homme de théâtre. Après la construction livrée en 2008, il a réalisé les aménagements extérieurs, « prévus au départ pour la seule mairie puis étendus à l'église, ce qui a permis de les relier avec ce grand escalier » : retricotter ensemble l'église et l'Etat, voilà donc l'acte ultime de cette mise en scène architecturale et urbaine.

dossier

Photos: Christophe Camus



## Tauves (Puy-de-Dôme)

**Architecte :**

Philippe Bogacz  
(Clermont-Ferrand, 63)

**Maître d'ouvrage :**

Mairie de Tauves

**BET :** AFCI (Fluides)

(Clermont-Ferrand, 63) /

Secob (Structures)

(Clermont-Ferrand, 63)

**Montant des travaux :**

250 000 € HT

**I**nstallés, comme c'est souvent le cas dans les petites communes, dans l'ancienne halle, au centre du bourg, les services de la mairie de Tauves occupent le premier niveau tandis que le rez-de-chaussée accueille l'office du tourisme et un local destiné à présenter l'artisanat local. Le programme consistait à appliquer les normes PMR sur les

deux niveaux du bâtiment. Mais avec l'église, inscrite à l'Inventaire des Monuments historiques, en vis-à-vis, la principale contrainte du programme consistait à conserver l'aspect patrimonial de la bâtisse, en évitant d'ajouter un ascenseur en façade. La solution architecturale retenue l'intègre donc à l'intérieur sans condamner de fenêtre. Les en-

trées sont accessibles sans créer de rampes, avec un simple remodelage des abords, à partir des matériaux existant sur place. Au rez-de-chaussée, les menuiseries extérieures ont été installées dans les arcades, à leur emplacement d'origine, permettant ainsi à des vitrines d'éclairer naturellement le local pour l'artisanat. A l'intérieur, la réhabilitation totale a porté sur

## La mise aux normes





Montpensier (Puy-de-Dôme)

La mairie et l'école sont désormais accessibles aux personnes à mobilité réduite.

## Une mairie en "renaissance"

**D**ans la commune de Montpensier, où la population a augmenté de plus de 20 % en moins de cinq ans, la municipalité a décidé de séparer l'école de la mairie en les regroupant au centre du bourg autour d'un parvis commun. Les travaux ont donc été menés en deux temps. Tout d'abord l'école, installée dans une ancienne grange, avec un accès direct depuis la cour de récréation. Entièrement réaménagée, elle peut accueillir une classe, avec une seconde salle prévue jusqu'ici pour répondre aux besoins pédagogiques et qui sera transformée en salle de classe, à partir de la prochaine rentrée.

La mairie du XVI<sup>e</sup> siècle, à l'architecture Renaissance, a été maintenue dans ses anciens locaux, qui ont été agrandis et mis aux normes d'accessibilité, avec pour la salle du premier étage, une plate-forme élévatrice. Avec ce

projet, la commune garde sa capacité de services publics, en les conservant dans l'une de ses maisons les plus imposantes, préservant « le caractère historique nécessaire à une mairie ».

Tous les services de la mairie ont été regroupés au rez-de-chaussée, à la fois dans le bâtiment historique et dans une extension construite à l'arrière, en béton lustré, avec une couverture en zinc pré-patiné, dans le même esprit que pour la grange. L'ancienne maison de bourg, siège actuel de la mairie depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, a été restaurée totalement. Des enduits à la chaux ont été prescrits : un badigeon de couleur ocre terre pour l'école et des joints « beurrés » pour la mairie, d'un ton plus clair et plus lumineux, avec un marquage accentué des encadrements de fenêtres.

A l'intérieur, le plafond à la française de la salle prévue pour les

conseils municipaux et les mariages a été restauré. Il en est de même pour l'ancien escalier en bois du XVI<sup>e</sup> siècle, doté d'une belle balustrade. La toiture de l'école est conservée en « bac acier », de couleur anthracite et celle de la mairie a été entièrement refaite avec des tuiles plates en terre cuite du pays de Doyet (Allier). Des plantations ont été également prévues pour créer des espaces ombragés.

### Architectes :

LDBS (Laure Doniol / Benjamin Strub) (Clermont-Ferrand, 63)

### Maître d'ouvrage :

Mairie de Montpensier (63)

### BET :

Auverfluid (Fluides) (Chateaugay, 63) / Secob (Structures) (Clermont-Ferrand, 63)

### Montant des travaux :

575 000 € HT



## du bâtiment

la distribution des locaux, le confort du public, du personnel et des élus, l'acoustique et la signalétique. Les couleurs et les matériaux ont été choisis avec le maître d'ouvrage dans un souci de pérennité, de clarté et de lisibilité des espaces.

## ►►► Entretien

avec Fernando Viana

# Règlementation thermique : des normes de plus en plus rigoureuses

**A**u fur et à mesure, les normes se multiplient, deviennent plus contraignantes, suivent les recommandations des « Grenelle de l'environnement ». Pour ce qui touche à la réglementation thermique, la norme RT 2012 s'applique uniquement aux bâtiments neufs. « Mais les maîtres d'ouvrage profitent bien souvent des programmes de rénovation dans les immeubles d'habitation et de bureau pour les isoler et réduire leur consommation d'énergie », souligne Fernando Viana, gérant du bureau d'études fluides Betalm, à Aubière (63). En préconisant le plus souvent une isolation par l'extérieur, un changement des menuiseries, une modification des éclairages et des systèmes de chauffage, ainsi que la mise aux normes des bâtiments publics pour les déficients visuels.

La nouvelle réglementation RT 2012, qui succède aux textes de mai 2006, est mise en œuvre en deux étapes. Au 28 octobre 2011, elle a concerné tous les permis de construire pour les bureaux ainsi que pour les logements situés dans les zones ANRU, sous réserve d'une convention signée conjointement par le bailleur, la collectivité et l'association. Mais à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013, les conditions sont devenues plus rigoureuses, explique Yann Jégo, ingénieur thermicien chez Betalm. Depuis, cette date englobe toutes les constructions, y compris celles des particuliers, à l'exception toutefois de quelques locaux spécifiques, tels que les laboratoires, les piscines, les salles de spectacle, ayant une consommation élevée mais ponctuelle. Tous les permis de construire doivent être accompagnés maintenant d'un document attestant la prise en compte de la nouvelle réglementation thermique.

Tous les spécialistes attendent de nouvelles dispositions, à l'horizon 2020, qui renforceront encore les normes dans ce domaine, prévient Fernando Viana. Cette nouvelle norme s'appuiera sans doute sur les différents labels qui sortiront d'ici là. On devrait s'orienter vers la construction passive, qui consomme autant qu'elle produit, voire les bâtiments à énergie positive, qui consommeront moins qu'ils ne produiront. Mais jusqu'où les utilisateurs pourront-ils financer toutes ces avancées technologiques ?



Le Groupe  
**INGÉROP** **Grand Centre**

L'Ingénierie partenaire indépendante dans les métiers :  
**Bâtiment**



URBALAD - (Architecte : CHAIX & MOREL)



COLLÈGE RIOM - (Architecte : AD QUAT / J. SAVEAU)



ENPAR RIOTORD (Architecte : BONNET & TEISSIER)



STADE M. MICHELIN (Architecte : D. AMEIL)



CENTRE J. PERRIN (Architecte : CRR)

**Énergie & Industrie, Transports, Infrastructures,  
Eau & Environnement**

ZI de Ladoux - Rue Verte - BP 30200 - 63118 CÉBAZAT  
Tél. 04 73 16 34 34 - Fax 04 73 23 01 77  
ingerop.clermont@ingerop.com  
www.ingerop.com

**EP**

**ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE**

*La restauration et l'isolation au naturel*



*chaux - chanvre - pierre - terre*

5-7 pont Charles de Gaulle 03500 Saint-Pourçain sur Sioule  
04 70 34 96 92  
contact@environnement-et-patrimoine.com

**ITC** **INGENIERIE ET TECHNIQUE  
DE LA CONSTRUCTION**

PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU  
9, rue Louis Rosier - 63063 Clermont-Fd Cedex 1  
Tél. 04 73 26 58 58 - Fax 04 73 27 66 16  
E.mail : info@itc-be.fr

- **INGENIERIE**
- **ETUDES TECHNIQUES**  
Bâtiments tertiaires  
Bâtiments industriels  
Ouvrages d'Art  
Béton - Béton précontraint  
Charpente Acier - Bois
- **DIRECTION DE TRAVAUX**

**betmi** s.a.s.

Bureau d'Etudes Techniques

**Béton armé - Charpente bois - Charpente métallique**

15, avenue des Frères Montgolfier - Zac des Ribes - 63170 Aubière  
Tél. : 04 73 26 05 48 - Télécopie : 04 73 27 24 42  
E-mail : bet.betmi@wanadoo.fr

**NOUVELLE VOLVO V40  
CROSS COUNTRY**



**À PARTIR DE  
299€/MOIS\***

LLD 48 mois  
du 02/04/13 au 31/07/13

**ENTRETIEN, GARANTIE ET ASSISTANCE INCLUS\*\***

\* Exemple de Location Longue Durée sur 48 mois et 60 000 km pour une Volvo V40 Cross Country D2 Kinetic avec peinture métallisée. Un premier loyer de 5 400€ suivi de 47 loyers mensuels de 299€ TTC (hors assurances facultatives et prestations). Offre réservée aux particuliers, valable du 02/04/2013 au 31/07/2013 sous réserve d'acceptation du dossier par Volvo Automobiles Finance, département de CGL - Compagnie Générale de Location d'Équipements, SA au capital de 99 606 156€ - 69, avenue de France 69709 Vaise en Banlieue de Lyon - SIREN 503 226 196 - RCS Roubaix-Tourcoing. \*\* Tous véhicules sauf Taxis et VSL. La garantie constructeur est complétée par une extension de garantie dont la couverture est moins étendue que celle de la garantie initiale (et inclus notamment de la carrosserie). Demander le détail des conditions de la garantie constructeur, de l'extension de garantie, de l'entretien et de l'assistance à votre conseiller service. Modèle présenté : Volvo V40 Cross Country D3 Kinetic à partir de 340€/mois\* dont un premier loyer de 6 000€ avec options feux de jour à LED et jantes alliage Mefitis 18". Consommation Euro6x de la Volvo V40 Cross Country D2 Kinetic : 3,8 l/100 km, CO2 rejeté : 99 g/km. volvocars.fr

**PRESTIGE CARS GROUPE BARRAT AUTOMOBILES**  
63 AUBIÈRE - 04 73 74 65 75 - www.barratautomobiles.com



**BUREAU D'ÉTUDES  
STÉPHANE NIGGLI**

38 RUE NIEL  
63100 CLERMONT-FD

TÉL. 04 73 91 93 93  
FAX : 04 73 91 93 94  
sarlcs2n@orange.fr  
www.cs2n.fr

**CS2N**  
économie  
DE LA CONSTRUCTION



Encore peu utilisé, le béton de chanvre possède pourtant beaucoup de qualités.

Sur le marché des matériaux écologiques, il a ouvert la voie, voilà plus de 30 ans, en se dotant de règles professionnelles, et il répond aux objectifs du Plan Bâtiment Grenelle.

Le béton de chanvre pourrait jouer à l'avenir un rôle plus important dans la construction, dans le cadre du développement des filières biologiques, tel que le lin ou la paille. Compte tenu de ses qualités, il devrait être mieux placé sur le marché. C'est ce que pense Gaël Roumeau, de l'entreprise Environnement et Patrimoine, partisan de l'isolation naturelle. Encore faut-il convaincre également les agriculteurs locaux d'augmenter leur production de chanvre. Peu cultivé en Auvergne, il l'est beaucoup plus dans l'Aube, en Bretagne et dans la région de Toulouse. Mais une filière commence à se mettre en place dans la région, à Marmilhat. Idéale pour l'isolation, « l'écorce » très fibreuse du chanvre est utilisée dans la construction. Mais pour obtenir un béton de chanvre, il faut associer trois éléments : la plante après avoir été transformée, un liant capable de « carbonater » après la mise en œuvre - la chaux hydraulique ou le ciment naturel auquel on peut rajouter un peu d'acide citrique pour ralentir la prise dans une proportion équivalente à 60 grammes pour 25 kilogrammes- et de l'eau potable. Cela reste donc un « produit technique », avec des règles précises, exigeant une formation adaptée, qui consiste à connaître le matériau et sa mise en œuvre.

#### Un matériau isolant

Coulé sur place avec un système de banches, le béton de chanvre s'adapte parfaitement aux supports anciens et irrégu-

# Le béton de chanvre permet aux murs de respirer



**S'il est intégré dès la conception, le béton de chanvre reste une solution économique aussi bien dans le neuf que dans l'ancien.**

liers tout en redressant les murs. Il remplace avantageusement les anciennes techniques utilisées au Moyen-âge pour remplir les maisons à pans de bois, en apportant une véritable performance thermique et un allègement des structures. Le béton de chanvre offre ainsi une grande porosité à la vapeur d'eau permettant aux structures anciennes en bois, en pierre ou en pisé de respirer. Il peut même récupérer jusqu'à cinq fois son poids qu'il rejette ensuite progressivement au cours du séchage. Selon les spécialistes, on ne peut l'accuser d'être à la source de nouvelles pathologies, comme le prouve la restauration du centre ancien de Troyes. C'est un support idéal pour les enduits naturels à base de chaux, de plâtre ou de terre. Il peut être utilisé, avec différentes recettes, pour l'isolation des toitures, des murs et des sols. Mais c'est dans le domaine des économies d'énergie qu'il affiche ses meilleurs résultats. En coulant un béton de chanvre, on obtient une isolation monolithique, car le matériau s'ajuste au support et à l'enduit de finition. Les gaines sont totalement intégrées dans le béton isolant. On recrée ainsi une paroi glo-

bale, sans lame d'air parasite et sans joints. Il n'existe aucun autre système constructif offrant une pareille continuité de l'isolation. Même sans chauffage et par des températures extérieures négatives, la surface du béton de chanvre reste tempérée.

Autre avantage : la baisse de la température intérieure de confort, TIC, de 3 à 4 degrés dans un local isolé en béton de chanvre. Sa capacité à absorber immédiatement les excédents de vapeur d'eau et à maintenir une hygrométrie régulée assure un confort inégalé. A 17 ou 18 degrés, température constatée dans des logements isolés en béton de chanvre, l'énergie nécessaire pour chauffer le local est considérablement réduite.

Pour toutes ces raisons, Sylvie Soulas, architecte, l'a préconisé dans une rénovation-extension de bâtiments communaux au Cendre, construits à des périodes différentes, un patrimoine qui n'a pas été classé mais qui représente pour les habitants une partie de leur histoire. Elle l'a choisi, parce que « le béton de chanvre adhère à ces murs anciens qui n'avaient jamais connu d'isolation, épouse les aspérités et les défauts de construction, intègre les fluides, laisse respirer les pierres et, de ce fait, empêche les pathologies de se développer, améliore l'acoustique... » Le coût est sensiblement plus élevé, mais il faut aussi prendre en compte le temps de séchage, dans la planification d'un chantier et dans le bilan général.

## FORMATION

Le Conservatoire de la Chanterie propose des formations sur le chanvre destinées aux architectes et aux professionnels. Les sujets traités concernent la connaissance du matériau et de ses avantages, la mise en œuvre, le chanvre et les liants, son comportement par rapport aux enduits, les règles professionnelles.

## CONFÉRENCE

**Le chanvre et son utilisation dans le patrimoine bâti**

le 12 décembre à 18 h, au Conservatoire de la Chanterie.

## Renseignements

Hôtel de la Chanterie, 2 rue Montorcier, 63100 Clermont-Ferrand. Tél : 06 24 21 88 12



Le Conseil de l'Ordre

souhaite la bienvenue

aux confrères et

concoeurs récemment

inscrits à notre Tableau :

Dimitri CROZE

Laetitia GIRARD

Timothée GODRON

Amandine MASUT

Soung-ho PARK

Xavier PELLETIER

Laurent SALLARD

# observatoire des concours

**ATTENTION ! Le tableau ci-dessous est basé sur les travaux du jury et ne présage en rien de la décision de l'attribution définitive du marché.**

Lieu	Projet	Maître d'ouvrage	Date sélection & Représentants CROA	Equipes retenues	Date sélection lauréat & Représ. CROA	Lauréat jury	Coût travaux
<b>MONTLUÇON Allier</b>	<b>Construction d'un parking ventilé à deux niveaux</b>	Mairie de Montluçon	28-mars-13 B. Alleazard-Chambon	<b>Agence Carbonnet Architectes (75)/ G. Lancereau et B. Meyniel (86)/ Atelier Arche (69)/</b>	19-juin-13 B. Alleazard-Chambon	<b>Agence Carbonnet Architectes (75)</b>	<b>2,8 M € HT</b>
<b>BRASSAC-LES-MINES Puy-de-Dôme</b>	<b>Construction d'un groupe scolaire</b>	Mairie de Brassac-les-Mines	23-avril-13 F. Bouesnard	<b>Atelier 4 (63)/ Sarl Alco Architecture (34)/ Faget-Gendre-Deyrat-Amblard Architectes (Adquat) (63)/</b>	25-juil.-13 F. Bouesnard	<b>Sarl Alco Architecture (34)</b>	<b>3,5 M € HT</b>
<b>CLERMONT-FERRAND Puy-de-Dôme</b>	<b>Création du Centre de Recherche Bioclinique sur le site Henri-Dunant</b>	UDA	25-juin-13 F. Bouesnard	<b>Crr Architectes (63)/ Pargade-Bouchez Architectes Associés (75)/ Trottin, Marin-Trottin, Jumeau (Peripheriques Architectes) (75)/ Patriarche &amp; Co (73)/</b>	F. Bouesnard	<b>Trottin, Marin-Trottin, Jumeau (Peripheriques Architectes) (75)</b>	<b>14 M € HT</b>



**BUREAU D'ETUDES  
THERMIQUE ET GRANDE CUISINE**



■ ALGOTHERM INGENIERIE ■

53, rue des Sauzes ■ 63170 Aubière ■ Tél : 04 73 98 51 27 ■ Fax : 04 73 98 51 12  
■ e-mail : algotherm@algotherm-ing.fr

## INGENIERIE *Louis Choulet*

Génie énergétique - Electricité - Environnement

**BET CHOULET** : 36 ans d'expérience et la réalisation de nombreux bâtiments dans les domaines les plus variés.

**BET CHOULET** : une expérience nationale et internationale.

**BET CHOULET** : 16 ans de réflexion et d'expérience sur la maîtrise de l'énergie et de l'environnement.

**BET CHOULET** : une équipe d'ingénieurs et techniciens motivés et passionnés, une équipe de 35 personnes attachées et ancrées à leur région : l'Auvergne.

11, rue de la Gantière - 63000 Clermont-Ferrand  
Tél. 04 73 28 60 50 - Fax 04 73 28 20 87

2, rue Borda - 75003 Paris - Tél./Fax 01 48 04 91 19

[louis.choulet@betchoulet.fr](mailto:louis.choulet@betchoulet.fr)

## L'Atelier Yssoirien

Cuisine Gastronomique



**Dorian Van Bronkhorst**  
23, bd Triozon Bayle - 63500 ISSOIRE - 04 73 89 44 47

# BETALM

**BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES**

GENIE CLIMATIQUE - GENIE ELECTRIQUE  
SÉCURITÉ INCENDIE - SSI

Cap Sud - 9, rue des Varennes - 63170 AUBIERE

Tél. 04 73 28 88 48 - Fax 04 73 28 88 47

E-mail : [betalm@wanadoo.fr](mailto:betalm@wanadoo.fr)

Membre de la Chambre Syndicale des Ingénieurs Conseils de France



## Je m'abonne

**Je désire recevoir les trois prochains numéros d'Auvergne Architectures au prix spécial de 15 €.**

Je recevrai par ailleurs les invitations aux manifestations organisées par le Conseil régional de l'Ordre des Architectes.

Nom .....

Société ou Organisme .....

Adresse .....

.....

.....

Code postal..... Ville .....

Date.....Signature





groupedrouin.fr

# IMPRIMEURS

DESIGN GRAPHIQUE ET COMMUNICATION

OFFSET ET NUMÉRIQUE

FAÇONNAGE / FINITIONS SPÉCIFIQUES

EXPÉDITIONS TOUTES DESTINATIONS / ROUTAGE / STOCKAGE



**GROUPE DROUIN**

**IMPRIM'VERT®**



PRODUCTION : 92, avenue Ernest Cristal - 63170 AUBIÈRE - Tél. 04 73 26 44 50  
STUDIO : 2, cours Sablon - 63000 CLERMONT-FERRAND - Tél. 04 73 42 31 00

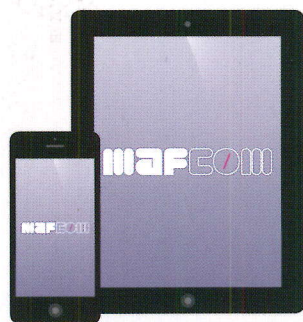


Le Groupe Drouin  
est membre de l'Association  
Française des Imprimeurs



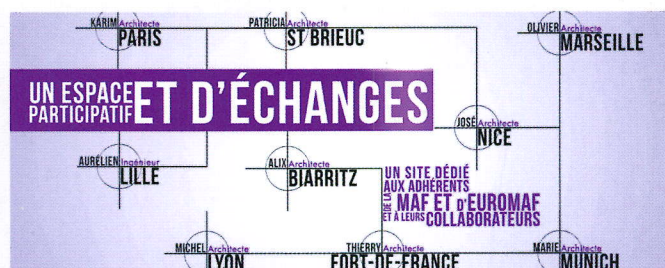
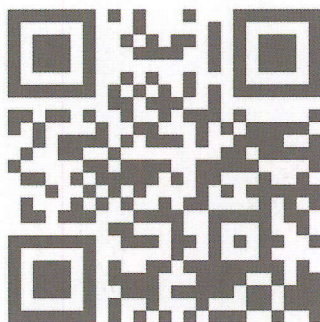
# Rejoignez la communauté des professionnels de l'architecture

Carnets / Discussions / Annuaire / Contenu documentaire / Maison individuelle



## MAFCOM sur votre smartphone ou tablette

Aucune application à installer, il vous suffit de vous rendre sur mafcom.com, grâce au navigateur de votre périphérique mobile.



Découvrez MAFCOM en vidéo : [bit.ly/decouvrir-mafcom](http://bit.ly/decouvrir-mafcom)